

**DELIBERATION PORTANT SUR
LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES 2026-2027 DE L'INSTITUT NATIONAL
SUPERIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION CLERMONT AUVERGNE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 mai 2026 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de François MARTIN, Vice-président chargé de la formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2026-2027 en annexe des formations suivantes portées par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation- INSPÉ Clermont Auvergne :

- Licence Sciences de l'éducation + LAR 3
- Licence Professorat des écoles (LPE)
- Master MEEF 1^{er} degré
- M2E Professorat des écoles
- Master MEEF 2nd degré
- M2E Professorat du 2nd degré
- Master MEEF pratiques et ingénierie de la formation parcours Professeur des écoles à l'étranger et en France
- Master Sciences de l'éducation et de la formation
- Licence N3 Bloc Préparation Concours Professeur des Ecoles

Membres en exercice : 44

Votes : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 29 septembre 2026

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2026 - 2027**

**Licence Sciences de l'éducation et de la
formation + LAR 3**

Parcours 1 : Enseignement, éducation et formation
Parcours 2 : Parcours Préparatoire au professorat des écoles - Niveau 3

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention :
Dyanne Escorcia - Dyanne.ESCORCIA@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
NIVEAU 3 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	Valerie Berthomier	Valerie.Berthomier@uca.fr
NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation	Catherine LAPORTE	Catherine.LAPORTE@uca.fr
NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation	Eric Collard	Eric.Collard@uca.fr
NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation	Aurore Lecomte	Aurore.Lecomte@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Pour les LAR 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés (uniquement pour le parcours Enseignement, éducation et formation)

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
NIVEAU 3 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles	4 semaines	octobre- novembre- décembre
NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation	2 semaines	janvier-février
NIVEAU 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation	3 semaines	octobre-décembre / janvier-février

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S1					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A(1.1)	104, 105, 106, SDL10, SDL13	18	X		
B(2.1)	101, 102, 107, SDL11	9	X		
C(3.1)	103	3	X		

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S2					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A'(1.1)	206, 207, SDL20	12	X		
B'(2.1)	203, 204, 208, SDL22, SDL21	9	X		
C'(3.1)	201, 202	9	X		

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation (S1+S2)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
AA'	104, 105, 106, SDL10, SDL13, 206, 207, SDL20	30	X		
BB'	101, 102, 107, SDL11, 203, 204, 208, SDL22, SDL21	18	X		
CC'	103, 201, 202	12	X		

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S3

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A(1.2)	306, 307, SDL31, SDL30	12	X		
B(2.2)	301, 302, 305, 308, SDL32	12	X		
C(3.2)	303, 304	6	X		

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S4

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A'(1.2)	407, 409, SDL41	9	X		
B'(2.2)	402, 404, 405, 406, SDL40	12	X		
C'(3.2)	401, 403	9	X		

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation (S3+S4)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
AA'	306, 307, SDL31, SDL30, 407, 409, SDL41	21	X		
BB'	301, 302, 305, 308, SDL32, 402, 404, 405, 406, SDL40	24	X		
CC'	303, 304, 401, 403	15	X		

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S5

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A(1.3)	505, 509	6	X		
B(3.3)	501, 506	6	X		
C(4.3)	503, 504, 507, 508, 510, 511	18	X		

NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation - S6

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A'(1.3)	608	3	X		
B'(3.3)	601, 607, libre	12	X		
C'(4.3)	602, 603, 604, 605, 606	15	X		

NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation (S5+S6)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
AA'	505, 509, 608	9	X		
BB'	501, 506, 601, 607, libre	18	X		
CC'	503, 504, 507, 508, 510, 511, 602, 603, 604, 605, 606	33	X		

MODALITÉS DE COMPENSATION

NIVEAU 3 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles (S5+S6)					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE51, UE52, UE61, UE62	36	X		
B	UE53, UE54, UE63, UE64, UE65	15	X		
C	UE57, UE67	9	X		

NIVEAU 1 - Parcours Enseignement, éducation et formation (standard / adapté)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1.1	UE 104 : Histoire de l'éducation	3												
					EvT		1	A	1h30				1	E	1h30
		UE 105 : Apprentissages	3												
					EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
		UE 106 : Sociologie et philosophie de l'éducation	3												
					EvT		1	A	1h30				1	E	1h30
		UE Introduction à l'analyse linguistique 1	6												
		EC Introduction à l'analyse linguistique 1		Voir M3C de la Licence SDL											
		UE Exercices d'analyse linguistique 1	3												
	EC Exercices d'analyse linguistique 1		Voir M3C de la Licence SDL												
	2.1	UE 101 : Langages artistiques	3												
					EvC	100%		A+E		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 102 : Langages mathématiques	3												
					EvC	100%		A+E		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE AU CHOIX													
		UE 107 : Langages des représentations du monde et de l'activité humaine	3												
					EvC	100%		A+O		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE Langue et société 1	3												
		EC Langue et société 1		Voir M3C de la Licence SDL											
1	3.1	UE 103 : Expériences	3												
		O2i MTU DOC Expériences			EvC	100%		A+E		1	E	1h30	1	A	
			30												

2	1.1	UE 206: Politique de l'éducation	3												
					EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 207: Technologies et éducation	3												
					EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
		UE Phonétique articulatoire et acoustique	6												
		EC Phonétique articulatoire et acoustique		Voir M3C de la Licence SDL											
	2.1	UE 203: Langage des systèmes naturels et techniques	3												
					EvC	100%		A		2	A		1	E	1h30
		UE 204: Langue française	3												
					EvC	100%		A		1	E	1h30	1	E	1h30
		1 UE AU CHOIX pami les 4 :	3												
		UE 208: Langages du corps													
					EvC	100%		A		1	A	1h30	1	A	1h30
		UE Exercices d'analyse linguistique 2													
		EC Exercices d'analyse linguistique 2		Voir M3C de la Licence SDL											
		UE Syntaxe 1													
		EC Syntaxe 1		Voir M3C de la Licence SDL											
		UE RéoPass													
					EvC	100		A + O	O: 20 min	1	O	20 min	1	O	20 min
	3.1	UE 201: Anglais	3												
					EvC	100%		O	10 min	2	E	1h	2	E	1h
								E	1h		O	5min		O	5min
		UE 202: Expériences	6												
		O2i MTU DOC Expériences			EvC	100%		A+O		1	E	1h30	1	E	1h30
		Responsabilités sociétales et environnementales													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 104 105 106 204-207 208 RSE et deuxième chance: nature de l'épreuve "Autre": Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte et/ou Questions Ouvertes

UE 101 : nature de l'épreuve "Autre" : test Moodle QCM

UE 102 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique collectif

UE 103 : nature de l'épreuve "Autre" : test Moodle QCM - Session 2 : devoir numérique à remettre pendant la période d'examen

UE 107 : nature de l'épreuve "Autre" : Prototype de jeux

UE 202 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique

UE 203 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique individuel ou collectif + test Moodle QCM

UE 208 : nature de l'épreuve "Autre" : chorégraphie à construire + test Moodle QCM

UE Réopass : Portfolio auto réflexif ou projet professionnel motivé

NIVEAU 2 - Parcours Enseignement, éducation et formation (standard / adapté)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	1.2	UE 306 : Educations	3												
					EvT		1	A					1	A	
		UE 307 : Apprentissages	3												
					EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
		UE 30 Phonologie	3												
				Voir M3C de la Licence SDL											
		UE 31 Lexicologie 1: morphologie lexicale	3												
			Voir M3C de la Licence SDL												
	2.2	UE 301 : Formation de la personne et du citoyen	3												
					EvC	100%		A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 302 : Langue française	3												
					EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
		UE 305 : Langage du corps	3												
					EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
		UE AU CHOIX													
		UE 308 : Langages des systèmes naturels et techniques	3												
					EvC	100%		A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 32 Syntaxe 2	3												
			Voir M3C de la Licence SDL												
3	3.2	UE 303: Anglais	3												
					EvC	100%		E+O		1	E	1h	1	E	1h
		UE 304: Expériences	3												
					EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
			30												

4	1.2	UE 407: Histoire de l'éducation	3											
				EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 409: Sociologie et philosophie de l'éducation	3											
				EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 41 Lexicologie 2: sémantique lexicale	3											
	2.2	Voir M3C de la Licence SDL												
		UE 404: Langages informatiques	3											
				EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
		UE 405: Langages artistiques	3											
				EvC	100%		A+E		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 406: Langages des représentations du monde et de l'activité humaine	3											
				EvC	100%		A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE AU CHOIX												
		UE 402: Langages mathématiques	3											
				EvC	100%		A+E		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 40 Histoire de la langue	3											
		Voir M3C de la Licence SDL												
	3.2	UE 401: Anglais	3											
				EvC	100%		E+O		1	O	12min	1	O	12min
		UE 403: Expériences	6											
				EvT	100%	1	A					1	A	
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 301 : "Autre" : dossier numérique + test Moodle QCM

UE 307 302 305 304 404 - "Autre": Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte et/ou Questions Ouvertes

UE 306 - "Autre": dossier numérique à remettre pendant la période d'examen

UE 308 : "Autre" dossier + test Moodle QCM

UE 402 : "Autre" dossier collectif + écrit

UE 403 : "Autre" : dossier numérique à remettre pendant la période d'examens le dossier prend en compte le stage effectué

UE 405 : "Autre" production AP + Musique

UE 406 : "Autre" dossier individuel ou collectif + test Moodle QCM

La validation du Module Responsabilités sociétales et environnementales est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 + LAR 3 - Parcours Enseignement, éducation et formation (standard / adapté)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	1.3	UE 505: Technologies et éducation	3												
					EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
		UE 509: Educations	3												
					EvC	100%		A		1	E	1h30	1	E	1h30
	3.3	UE 501: Anglais	3												
					EvC	100%		E		1	E	2h	1	E	2h
		UE 506: Stage et Projet tutoré	3												
		EC1: Stage		50%	EvC	50%	2	A		1	A		1	A	
		EC2: Projet tutoré		50%	EvC	50%	2	A		1	A		1	A	
	4.3	UE 503: Perspectives éducatives et didactique des mathématiques	3												
					EvC	100%		E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 504: Perspectives éducatives et didactique du français	3												
					EvT		1	A	1h30				1	A	1h30
		UE 507: Perspectives éducatives et didactique des arts	3												
					EvC	100%		E+A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 508: Perspectives éducatives et didactique des technologies	3												
					EvC	100%		O+A		1	A		1	A	
		UE 510: Perspectives éducatives et didactique de l'informatique	3												
					EvC	100%		A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 511: Perspectives éducatives et didactique des langues vivantes	3												
					EvT		1	A					1	A	
			30												

6	1.3	UE 608: Politique de l'éducation	3												
					EvC	100%		A		1	A		1	A	
	3.3	UE 601: Anglais	3												
					EvC	100%		O		1	O	15 min	1	O	15 min
		UE 607: Stage et Projet tutoré	6												
		EC1: Stage		40%	EvC	40%	1	A		1	A		1	A	
		EC2: Projet tutoré		60%		30%	1	O		1	O	20 min	1	O	20 min
						70%	1	A		1	A		1	A	
		1 UE au choix parmi les 3 :	3												
		- UE Libre													
		- UE Aide à la préparation du CRPE													
		EC 1 : Premier enseignement au choix			EvC	100%		A		1	E	1h	1	E	1h
		Choix 1 : Oral Français													
		Choix 2 : Oral Mathématiques													
		EC2 : Deuxième enseignement - Oral Professionnel			EvC	100%		A		1	E	1h	1	E	1h
		- UE Préparation au concours CPE													
					EvC	100%		A		2	E+O	2h+20 min	1	E	2h00
	4.3	UE 602: Perspectives éducatives et didactique des mathématiques	3												
					EvC	100%		E		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 603: Perspectives éducatives et didactique du français	3												
					EvC	100%		A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 604: Perspectives éducatives et didactique de l'éducation physique	3												
					EvC	100%		A		1	A	1h30	1	A	1h30
		UE 605: Perspectives éducatives et didactique des sciences humaines et sociales	3												
					EvC	100%		A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 606: Perspectives éducatives et didactique de la formation de la personne et du citoyen	3												
					EvC	100%		A		1	E	45 min	1	E	1h00
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 501 : compréhension écrite + production écrite

UE 503 : nature de l'épreuve "autre" : travail personnel

UE 505 504 604 - "Autre": Test Moodle réalisé en 1h30 Questionnaire à Choix Multiples et/ou Questions à Réponse Courte et/ou Questions Ouvertes

UE 508 UE 511 UE 608 - "Autre": dossier numérique à remettre pendant la période d'examen

UE 507 nature de l'épreuve "autre" : test Moodle QCM

UE 508 nature de l'épreuve "autre" : Dossier numérique

UE 509 test Moodle QCM + podcast collectif

UE 510 nature de l'épreuve "autre" : remise de travaux dans un devoir Moodle

UE 506 EC1 et EC2 607 EC1 et EC2 : "Autre": dossier numérique à remettre pendant la période d'examen" - les dossiers remis prennent en compte le stage effectué

UE 601 : compréhension orale + production orale

UE 603 : nature de l'épreuve "autre" : test Moodle

UE 605 : nature de l'épreuve "autre" : Dossier numérique collectif

UE 606 : "Autre" : nature de l'épreuve : test moodle

UE Aide à la préparation du CRPE : Examen Moodle

UE aide à la préparation au concours CPE: "Autre" : nature de l'épreuve : test moodle + dossier numérique

NIVEAU 3 - Parcours Préparatoire au professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

[illegible]

6	A	UE 61 SCIENCES DE L'EDUCATION ET CONNAISSANCE DU SYSTEME	3												
		EC 1 : POLITIQUE DE L'EDUCATION		0,5	EvC	100%				1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN		0,5	EvC	100%				1	A		1	A	
		UE 62 EDUCATION ET DIDACTIQUES	12												
		EC 1 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES MATHS 2		0,2	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES FRANCAIS 2		0,2	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 3 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES EPS		0,2	EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 4 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES SCIENCES HUMAINES		0,2	EvC	100%				1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : PERSPECTIVES EDUCATIVES ET DIDACTIQUES DES LANGUES		0,2	EvC	100%				1	A		1	O	20 min
	B	UE 63 LES FONDAMENTAUX	3												
		EC 1 : FRANCAIS		0,5	EvC	100%				1	A		1	A	
		EC 2 : MATHS		0,5	EvC	100%				1	E	2h	1	E	2h
		UE 64 LA POLYVALENCE	3												
		EC 1 : EPS		0,2	EvC	100%				1	A		1	A	
		EC 2 : PHILOSOPHIE		0,2	EvC	100%				1	O		1	O	
		EC 3 : HISTOIRE GEOGRAPHIE		0,2	EvC	100%				1	E	30min	1	E	30min
		EC 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIE		0,2	EvC	100%				1	O		1	O	
		EC 5 : ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE		0,2	EvC	100%				2	A		1	A	
		EC 6 : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE	NON EVALUE												
		UE 65 LANGUE VIVANTE	3												
		EC ANGLAIS			EvC	100%				1	E	1h30	1	E	1h30
6	C	UE67 PROFESSIONNALISATION ET STAGE	6												
		EC 1 : PROJET TUTEORE		0,6	EvC	100%						2	M+S		
		EC 2 : STAGE		0,4	EvC	100%						2	E		
		EC 3 : ANALYSE DE PRATIQUE													
		EC 4 : CONFERENCES ET RENCONTRES DE PROFESSIONNELS	NON EVALUE												
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE51 EC1 : 3 tests moodle (QCM) de 20 min pour évaluation initiale et RSE / test moodle (QCM) 1h30 pour seconde chance

UE51 EC2 (Evaluation initiale et RSE) : 2 notes / Note 1 : QCM (individuelle) - Note 2 (groupe) : Fiche de présentation podcast + scénario podcast + podcast enregistré // coeff 50 / 50

UE51 EC2 (seconde chance) : 1 note individuelle (fiche de présentation podcast + scénario du podcast + podcast enregistré)

UE52 EC4 : rapport écrit numérique individuel + épreuve orale 15min par groupe lors du dernier TP (d'où 2 notes)

UE52 EC5 : devoir Moodle (remise de travaux)

UE53 EC1 : test de connaissances (RSE et seconde chance)

UE54 EC1 : pratique + dossier

UE 54 EC4 : revue de projet

UE 54 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et/ou sur support matériel (Arts plastiques) + Dossier numérique ou audio (Musique) (2nde chance: 1 épreuve au choix Arts plastiques ou Musique)

UE57 : dossier + oral

UE61 EC2 : test Moodle

UE62 EC3 : dossier collectif + test connaissances

UE62 EC5 : dossier

UE63 EC1 : test de connaissances (RSE et seconde chance)

UE63 EC2 : devoir maison

UE64 EC1 : pratique + dossier

UE 64 EC5 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier numérique et/ou sur support matériel (Arts plastiques) + Dossier numérique ou audio (Musique) (2nde chance: 1 épreuve au choix Arts plastiques ou Musique)

UE65 : dossier

Remarque : Chaque élément constitutif sera évalué au moyen d'évaluations individuelles et de groupe

INFORMATIONS GENERALES

LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION

DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants,
dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2026-2027 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) » Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

Licence Professorat des Écoles

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Valérie BERTHOMIER - valerie.berthomier@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
NIVEAU 1 - Licence Professorat des Écoles	Valérie BERTHOMIER (Moulins) Claire MOAL (Chamalières)	valerie.berthomier@uca.fr claire.moal@uca.fr
NIVEAU 2 - Licence Professorat des Écoles	Valérie BERTHOMIER (Moulins) Claire MOAL (Chamalières)	valerie.berthomier@uca.fr claire.moal@uca.fr

Contact en scolarité : sarah.bureau@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE
Assiduité aux TD	Feuille de présence ou QR code pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence ou QR code pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence ou QR code pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence ou QR code pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve(s) maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Parcours adaptés
Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026

Stages		
Niveau - parcours	durée	calendrier/période
L1	1 semaine + 2 semaines	S1 / S2
L2	2 semaines + 2semaines	S3 / S4

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Valérie BERTHOMIER
valerie.berthomier@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Licence Professorat des Écoles					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
BLOC A	UE11 / UE21	12	X		
BLOC B	UE12 / UE22	12	X		
BLOC C	UE13/ UE23	21	X		
BLOC D	UE15 / UE16 / UE24 / UE26	15	X		

Niveau 2 - Licence Professorat des Écoles					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
BLOC A	UE31 / UE41	9		X	
BLOC B	UE32 / UE42	9		X	
BLOC C	UE33 / UE43	21		X	
BLOC D	UE35 / UE36 / UE 44 / UE 46	21		X	

NIVEAU 1 - Licence Professorat des Écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : S'approprier les savoirs mathématiques pour enseigner à l'école primaire	6												
		EC 1 : Réviser les savoirs mathématiques de la scolarité obligatoire			EvC	100%	2	E	2h + 2h	1	E	3h	1	E	3h
		EC 2 : Replacer les mathématiques dans un contexte social, culturel et historique													
	B	UE 12 : S'approprier les savoirs littéraires pour enseigner à l'école primaire	6												
		EC 1 : Maîtriser le dire, le lire, l'écrire et l'introduction à leur didactique			EvC	100%	2	E	1h30 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Maîtriser la langue et l'introduction à sa didactique													
EC 3 : Préparer le CRPE															
1	C	UE 13 : S'approprier les savoirs dans les autres disciplines pour enseigner à l'école primaire	12												
		EC 1 : Sciences	0,5	EvT		2	E	1h + 1h	2	E	1h + 1h	2	E	1h + 1h	
		EC 3 : EPS	0,25	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
			EC 5 : Enseignements artistiques	0,25	EvC		2	E + TP		1	E	1h30	1	E	1h30
	D	UE 15 : Devenir acteur du service public	3												
		EC 1 : Connaître l'école de la République			EvT		1	A	1h	1	A	1h	1	A	1h
	D	UE 16 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
		EC 2 : Utiliser le numérique pour agir et se former			EvC		2	A		1	A	1h30	1	A	1h30
		Semestre 1	30												

2	A	UE 21 : S'approprier les savoirs mathématiques pour enseigner à l'école primaire	6												
		EC 1 : Réviser les savoirs mathématiques de la scolarité obligatoire			EvC	100%	2	E	2h + 2h	1	E	3h	1	E	3h
		EC 2 : Replacer les mathématiques dans un contexte social, culturel et historique													
	B	UE 22 : S'approprier les savoirs littéraires pour enseigner à l'école primaire	6												
		EC 1 : Maîtriser le dire, le lire, l'écrire et l'introduction à leur didactique			EvT	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
		EC 2 : Maîtriser la langue et l'introduction à sa didactique													
EC 3 : Préparer le CRPE															
2	C	UE 23 : S'approprier les savoirs dans les autres disciplines pour enseigner à l'école primaire	9												
		EC 2 : HG/EMC		0,6	EvC		2	E	1h30 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 4 : LVE		0,4	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	D	UE 24 : Apprendre à enseigner, à éduquer	3												
		EC 1 : Connaître les élèves			EvT	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC 3 : Éduquer													
	D	UE 26 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	6												
		EC 1 : S'inscrire dans une démarche de recherche		0,5	EvC		2	E + O		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : S'adapter à son territoire		0,5	EvC		2	E + A		1	E + A	30min + 30min	1	E	1h30
	Semestre 2	30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 15 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit numérique

UE 16 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit numérique

UE 26 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier + oral

NIVEAU 2 - Licence Professorat des Écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : S'approprier les savoirs mathématiques pour enseigner à l'école primaire	6												
		EC 1 : Réviser les savoirs mathématiques de la scolarité obligatoire			EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		EC 2 : Replacer les mathématiques dans un contexte social, culturel et historique													
	B	UE 32 : S'approprier les savoirs littéraires pour enseigner à l'école primaire	3												
		EC 1 : Maîtriser le dire, le lire, l'écrire et l'introduction à leur didactique			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		EC 2 : Maîtriser la langue et l'introduction à sa didactique													
		EC 3 : Préparer le CRPE													
3	C	UE 33 : S'approprier les savoirs dans les autres disciplines pour enseigner à l'école primaire	9												
		EC 2 : HG/EMC		0,4	EvC		2	E	1h30 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 4 : LVE		0,6	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
3	D	UE 35 : Devenir acteur du service public	6												
		EC 1 : Connaître l'école de la République			EvT		1	A	1h	1	A	1h	1	A	1h
		EC 2 : Travailler avec les acteurs de la communauté éducative													
		EC 3 : Travailler ensemble à la sécurité et au bien-être des élèves													
	D	UE 36 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	6												
		EC 2 : Utiliser le numérique pour agir et se former		0,5	EvC		2	A		1	A	1h30	1	A	1h30
		EC 3 : S'adapter à son territoire		0,5	EvC		2	E + A		1	E + A	30min + 30min	1	E	1h30
		Semestre 3	30												

4	A	UE 41 : S'approprier les savoirs mathématiques pour enseigner à l'école primaire	3												
		EC 1 : Réviser les savoirs mathématiques de la scolarité obligatoire			EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		EC 2 : Replacer les mathématiques dans un contexte social, culturel et historique													
	B	UE 42 : S'approprier les savoirs littéraires pour enseigner à l'école primaire	6												
4		EC 1 : Maîtriser le dire, le lire, l'écrire et l'introduction à leur didactique			EvC		2	E + O		1	E	2h	1	E	2h
		EC 2 : Maîtriser la langue et l'introduction à sa didactique													
		EC 3 : Préparer le CRPE													
	C	UE 43 : S'approprier les savoirs dans les autres disciplines pour enseigner à l'école primaire	12												
4		EC 1 : Sciences		0,25	EvT		2	E	1h + 30min	2	E	1h + 30min	2	E	1h + 30min
		EC 3 : EPS		0,25	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Enseignements artistiques		0,5	EvC		3			1	E	1h30	1	E	1h30
	D	UE 44 : Apprendre à enseigner, à éduquer	6												
4		EC 1 : Connaître les élèves			EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Enseigner													
		EC 3 : Éduquer													
	D	UE 46 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
		EC 3 : S'adapter à son territoire			EvC		2	E + A		1	E + A	30min + 30min	1	E	1h30
		Semestre 4	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 35 EC1 EC2 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit numérique

UE 36 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit numérique

UE 36 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier + oral

UE 46 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier + oral

INFORMATIONS GENERALES

LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).

L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).

- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :

***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION

DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants,
dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)
DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2026-2027 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) » Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2026 - 2027**

Master MEEF Premier degré transitoire

Parcours 1 : Enseigner en France

Parcours 2 : Enseigner en France et à l'Etranger

Parcours 3 : Enseigner dans un établissement français à l'étranger

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Anne-Cécile MATHE - a-cecile.mathe@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Enseigner en France	Anne-Cécile MATHE	a-cecile.mathe@uca.fr
Enseigner en établissement français à l'étranger	Raphaël COUDERT	Raphaël.Coudert@uca.fr
Enseigner en France et à l'étranger		

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M2	12 semaines	S3/S4

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 2 - Parcours MEEF transitoire				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31 et 41	6		X
B	UE32 et 42	15		X
C	UE33 et 43	12		X
D	UE 34 et 44	12		X
E	UE 35, 36, 37, 45 et 46	15		X

Master 2 - Parcours Enseigner en France et à l'étranger				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE31 UE32 UE41 UE42	24		X
B	UE33 UE43	9		X
C	UE34 UE44	9		X
D	UE35 UE36 UE45 UE46	18		X

Master 2 - Parcours Enseigner dans un établissement français à l'étranger				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE31 UE33	15		x
B	UE32 UE34	15		x
C	UE41 UE43 UE45	15		x
D	UE42 UE44	15		x

MASTER 2 - MEEF (Enseigner en France)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Connaissances générales pour enseigner	3												
		EC 1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement		100	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Pratiques professionnelles et stages - Pédagogie		non évalué											
		EC 3 : Préparation au CRPE - entretien professionnel		non évalué											
	B	UE 32 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	6												
		EC 1 : Séminaires mémoire		100	EvT		1	M					1	M	
		EC3 : Regards croisés		non évalué											
		EC4 : Préparation à l'écrit du CRPE - polyvalence		non évalué											
		EC5 : Enseignement et élèves à besoins éducatifs particuliers		non évalué											
	C	UE 33 : Enseigner le français à l'école	6												
		EC 1 : Didactique du français		non évalué											
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
		EC 3 : Préparation à l'écrit du CRPE		100	EvT		1	E	3h				1	E	3h
	D	UE 34 : Enseigner les mathématiques à l'école	6												
		EC 1 : Didactique des mathématiques		non évalué											
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
		EC 3 : Préparation à l'écrit du CRPE		100	EvT		1	E	3h				1	E	3h

	E	UE 35 : Questionner le monde à l'école	3												
		EC 1 : Didactique des sciences		100	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation morale et civique		non évalué											
		EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
	E	UE 36 : Enseigner l'EPS et les arts à l'école	3												
		EC 1 : Didactique de l'EPS		non évalué											
		EC 2 : Didactique des arts		100	EvC		2	M		2	M		2	M	
	E	EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
		UE 37 : Enseigner les langues vivantes à l'école	3												
		EC 1 : Didactique des langues vivantes		x	EvT		1	E/O	2h	1	E/O	2h	1	M	
	Semestre 3	30													
	A	UE 41 : Connaissances générales pour enseigner	3												
		EC 1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement		non évalué											
		EC 2 : Pratiques professionnelles et stages - Pédagogie		non évalué											
		EC 3 : Préparation au CRPE - entretien professionnel		100	EvT		1	0	25mn	1	0	25mn	1	0	25mn

4	B	UE 42 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	9												
		EC 1 : Séminaires mémoire		100	EvT		1	M/0	30mn				1	M/0	30mn
		EC 2 : Préparation du projet Pix+Edu		non évalué											
		EC3 : Regards croisés		non évalué											
		EC4 : Préparation à l'écrit du CRPE - polyvalence		non évalué											
		EC5 : Enseignement et élèves à besoins éducatifs particuliers		non évalué											
	C	UE 43 : Enseigner le français à l'école	6												
		EC 1 : Didactique du français		100	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
		EC 3 : Préparation à l'écrit du CRPE													
	D	UE 44 : Enseigner les mathématiques à l'école	6												
		EC 1 : Didactique des mathématiques		100	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
		EC 3 : Préparation à l'écrit du CRPE													
	E	UE 45 : Questionner le monde à l'école	3												
		EC 1 : Didactique des sciences		non évalué											
		EC 2 : Didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation morale et civique		100	EvT		1	M					1	M	
		EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
		UE 46 : Enseigner l'EPS et les arts à l'école	3												
		EC 1 : Didactique de l'EPS		100	EvT		1	M					1	M	
		EC 2 : Didactique des arts		non évalué											
		EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
	Semestre 4	30													

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

MASTER 2 MEEF M2E - Parcours Enseigner en France et à l'Etranger

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6												
		EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE			EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 32 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
		EC : SEMINAIRES			EvT		1	A					1	A	
			9												
	B	UE 33 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS			EvT		1	E	3h				1	E	2 h
		EC 2 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE													
		EC 3 :PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
	C	UE 34 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS			EvT		1	E	3 h				1	E	2 h
		EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
				12											
	D	UE 35 : UE15 ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1			EvT		1	A					1	A	
		EC 2 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE													
		EC3 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE													
		EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS													
		UE 36 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
		ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EvT		1	A					1	A	
			9												

4	A	UE 41 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	3												
		EC1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE			EvC	100%	2	E + O	1h + 30min	2	E + O	1h + 30min	1	O	25 min
		EC2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
		UE 42 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	12												
		EC : SEMINAIRES			EvT		2	M + S	45 min				2	M + S	45 min
			15												
	B	UE 43 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	3												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS			EvC	100%	2	E	2 h + 1h30	1	O	30 min	1	O	30 min
		EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
	C	UE 44 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	3												
EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS				EvC	100%	2	O + O	15 min + 15 min	1	O	30 min	1	O	30 min	
EC 2 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE															
		6													
4	D	UE 45 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	6												
		EC 1 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1			EvT	1	A				1	A			
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1													
		EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS													
		UE 46 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE			EvC	100%	2	O	10 min chacun	1	O	20 min	1	O	20 min	
EC 2 : ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL															
		9													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 35 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 36 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE43 : Oral de 30 minutes avec préparation d'1h

MASTER 2D MEEF /M2E - Parcours Enseigner dans un établissement français à l'étranger

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL	6												
		EC 1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement			EvT		1	A					1	A	
		EC 2 : Pratique professionnelle EFE - Pédagogie													
		EC 3 : Regards croises avec les partenaires de l'EEF			non évalué										
	B	UE 32 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	6												
		EC 1 : Initiation à la recherche			EvT		1	A					1	A	
			12												
	A	UE 33 : ENSEIGNER LE FRANCAIS ET LES MATHEMATIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9												
		EC 1 : Didactique du français													
		EC 2 : Pratique professionnelle EFE - Français													
		EC 3 : Didactique des mathématiques			EvC	100%	2	E + A	1h30				2	E + O	E = 1h30 + O = 20 min
		EC 4 : Pratique professionnelle EFE - Maths													
		EC 5 : Préparation au CAPEFE													
3	B	UE 34 : ENSEIGNER LA POLYVALENCE DANS UN CONTEXTE PLURILINGUE	9												
		EC 1 : PROJET PLURIDISCIPLINAIRE TUTEURE													
		EC 2 : Enseigner les arts et l'EPS													
		EC 3 : Enseigner les sciences humaines			EvC	100%	2	O	10 min + 10 min				1	O	20 min
		EC 4 : Enseignement et école inclusive													
			18												

4	vis fa	C	UE 41 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL	3											
			EC1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement			EvT		1	A				1	A	
			EC2 : Pratique professionnelle EFE - Pédagogie												
		D	UE 42 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	9											
			EC : SEMINAIRES			EvT		2	M + S	30 min			2	M + S	30 min
				12											
		C	UE 43 : ENSEIGNER LE FRANCAIS ET LES MATHEMATIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9											
			EC 1 : Didactique du français												
			EC 2 : Pratique professionnelle EFE - Français												
			EC 3 : Didactique des mathématiques			EvC	100%	2	O	15 min + 10 min			1	O	30 min
			EC 4 : Pratique professionnelle EFE - Maths												
			EC 5 : Préparation au CAPEFE												
				9											
		D	UE 44 : ENSEIGNER LA POLYVALENCE DANS UN CONTEXTE PLURILINGUE	6											
			EC 1 : PROJET PLURIDISCIPLINAIRE TUTEURE												
			EC 2 : Enseigner les sciences			EvT		1	A				1	A	
			EC 2 : Préparation du projet PIX + Edu												
		C	UE 45 : LANGUES	3											
			EC 1 : Plurilinguisme - projet tuteuré			EvT		1	O	15 min			1	O	15 min
				9											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue. le nombre. la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

Master mention Enseignement et Education

Parcours 1 : Professorat des écoles

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Anne-Cécile MATHÉ

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M2E professorat des écoles	Anne-Cécile MATHÉ	a-cecile.Mathe@uca.fr
M2 MEEF transitoire EF	Anne-Cécile MATHÉ	a-cecile.Mathe@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente xxxxx minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur xx épreuve(s) maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à l'EC au-delà de xx absence(s) injustifiée(s).
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant à l'EC au-delà de xx absence(s) injustifiée(s).

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 M2E PE non lauréats	105h (3 semaines)	S1 et S2
M1 M2E PE lauréats	280h (8 semaines)	S1 et S2
M2 M2E PE non lauréats	280h (8 semaines)	S3 et S4
M2 M2E PE lauréats	630h (Equivalent 18h semaines, massés et filés)	S3 et S4

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Stages.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours M2E				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11 et 21	12		X
B	UE 12, UE 15, 22, 23, 25	18		X
C	UE14 et 24	12		X
D	UE16, UE17, UE 26 et 27	12		X
E	UE 18 et 28	6		X

Blocs compensables entre semestre mais pas de compensation entre blocs
(Bloc A du S1 compense Bloc A du S2 uniquement)

Master 2 - Parcours M2E PE - MEEF transitoire				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31 et 41	6		X
B	UE32 et 42	15		X
C	UE33 et 43	12		X
D	UE 34 et 44	12		X
E	UE 35, 36, 37, 45 et 46	15		X

MASTER 1 - M2E PE (Enseigner en France)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 19,5 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 11 : Enseigner le français à l'école	6												
		EC 1 : Didactique du français		100	EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Renforcement disciplinaire	Non évalué												
	B	UE 12 : Enseigner l'EPS et les arts à l'école	6												
		EC 1 : Didactique de l'EPS		50	EvC		1	M		1	M		1	M	
		EC 2 : Didactique des arts		50	EvC		2	M		2	M		2	M	
		EC3 : Renforcement disciplinaire	Non évalué												
	B	UE 13 : Enseigner les langues vivantes à l'école (pas au S1)													
	C	UE 14 : Enseigner les mathématiques à l'école	6												
		EC 1 : Didactique des mathématiques		100	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Renforcement disciplinaire	Non évalué												
	B	UE 15 : Questionner le monde à l'école	3												
		EC 1 : Didactique des sciences		100	EVT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation morale et civique	Non évalué												
		EC3 : Renforcement disciplinaire	Non évalué												

1	D	UE 16 : Apprendre à enseigner, éduquer	3		EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 1 : Connaître ses élèves													
		EC 2 : Enseigner													
		EC3 : Eduquer													
	D	UE 17 : Devenir acteur du service public d'éducation	3		EvT		1	A**	45 min				1	A**	45 min
		EC 1 : Connaître l'Ecole de la République													
		EC 2 : Travailler avec les acteurs de la communauté éducative													
		EC3 : Travailler ensemble à la sécurité et au bien-être des élèves													
	E	UE 18 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
		EC 1 : Se former à la polyvalence et enseigner par projets		50	EvT		2	M/O					2	M/O	
		EC 2 : Se former par la recherche	Non évalué												
		EC3 : Se former à l'utilisation d'outils et ressources numériques pour enseigner	Non évalué												
		EC4 : Se développer en situation professionnelle (Préparation et retour de stage)		50	EvT		1	M					1	M	
		Semestre 1	30												

2	A	UE 21 : Enseigner le français à l'école	6												
		EC 1 : Didactique du français		100	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Renforcement disciplinaire	Non évalué												
	B	UE 22 : Enseigner l'EPS et les arts à l'école	3												
		EC 1 : Didactique de l'EPS		50	EvC		1	M		1	M		1	M	
		EC 2 : Didactique des arts		50	EvC		2	M		2	M		2	M	
		EC3 : Renforcement disciplinaire	Non évalué												
	B	UE 23 : Enseigner les langues vivantes à l'école (pas au S1)	3												
		EC 1 : Didactique des langues vivantes		100	EvC	100	2	O/M	50mn	2	O/M	50mn	2	O/M	50mn
		EC 2 : Renforcement disciplinaire	Non évalué												
	C	UE24 : Enseigner les mathématiques à l'école	6												
		EC 1 : Didactique des mathématiques		100	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Renforcement disciplinaire	Non évalué												
	B	UE 25 : Questionner le monde à l'école	3												
		EC 1 : Didactique des sciences	Non évalué												
		EC 2 : Didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation morale et civique		100	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC3 : Renforcement disciplinaire	Non évalué												
	D	UE 26 : Apprendre à enseigner, éduquer	3		EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 1 : Connaître ses élèves													
		EC 2 : Enseigner													
		EC3 : Eduquer													

2	D	UE 27 : Devenir acteur du service public d'éducation	3		EvT		1	A**	1h30				1	A**	1h30
		EC 1 : Connaître l'Ecole de la République													
		EC 2 : Travailler avec les acteurs de la communauté éducative													
		EC3 : Travailler ensemble à la sécurité et au bien-être des élèves													
	E	UE 28 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
		EC 1 : Se former à la polyvalence et enseigner par projets		20	EvT		2	M/O	30mn				2	M /O	30mn
		EC 2 : Se former par la recherche		50	EvC		2	M/O	10mn	2	M/O	10mn	2	M/O	10mn
		EC3 : Se former à l'utilisation d'outils et ressources numériques pour enseigner		10	EvT		2	M						M	
		EC4 : Se développer en situation professionnelle (Préparation et retour de stage)		20	EvT		2	M/O	30mn				2	/O	30mn
		Semestre 2	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 17 et UE 27 : A** : QCM Moodle, en salle

UE 18 et UE 28 : Les EC 1, 3 et 4 sont évaluées via portfolio + oral réflexif (même support écrit d'évaluation pour les 3) - L'EC 2 porte sur le mémoire (un support différent donc)

MASTER 2 - M2E PE (Enseigner en France)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Connaissances générales pour enseigner	3												
		EC 1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement		100	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Pratiques professionnelles et stages - Pédagogie		non évalué											
	B	UE 32 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	6												
		EC 1 : Séminaires mémoire		100	EvT		1	M					1	M	
		EC 2 : Préparation du projet Pix+Edu		non évalué											
		EC3 : Regards croisés		non évalué											
		EC5 : Enseignement et élèves à besoins éducatifs particuliers		non évalué											
	C	UE 33 : Enseigner le français à l'école	6												
		EC 1 : Didactique du français		100	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											

3	D	UE 34 : Enseigner les mathématiques à l'école	6												
		EC 1 : Didactique des mathématiques		100	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
	E	UE 35 : Questionner le monde à l'école	3												
		EC 1 : Didactique des sciences		100	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation morale et civique		non évalué											
		EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
	E	UE 36 : Enseigner l'EPS et les arts à l'école	3												
		EC 1 : Didactique de l'EPS		non évalué											
		EC 2 : Didactique des arts		100	EvC		2	M		2	M		2	M	
		EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
		E	UE 37 : Enseigner les langues vivantes à l'école	3		EvT		1	E/O	2h				1	M
		EC 1 : Didactique des langues vivantes													
		Semestre 3	30												
4	A	UE 41 : Connaissances générales pour enseigner	3	100	EvT		1	0	25 min				1	0	25 min
		EC 1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement													
		EC 2 : Pratiques professionnelles et stages - Pédagogie													

4	B	UE 42 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	9												
		EC 1 : Séminaires mémoire		100	EvT		1	M/0	30mn				1	M/0	30mn
		EC3 : Regards croisés		non évalué											
		EC5 : Enseignement et élèves à besoins éducatifs particuliers		non évalué											
	C	UE 43 : Enseigner le français à l'école	6												
		EC 1 : Didactique du français		100	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
	D	UE 44 : Enseigner les mathématiques à l'école	6												
		EC 1 : Didactique des mathématiques		100	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
	E	UE 45 : Questionner le monde à l'école	3												
		EC 1 : Didactique des sciences		non évalué											
		EC 2 : Didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation morale et civique		100	EvT		1	M					1	M	
		EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
	E	UE 46 : Enseigner l'EPS et les arts à l'école	3												
		EC 1 : Didactique de l'EPS		100	EvT		1	M					1	M	
		EC 2 : Didactique des arts		non évalué											
		EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
		Semestre 4	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - MEEF (Enseigner en France)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Connaissances générales pour enseigner	3												
		EC 1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement		100	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Pratiques professionnelles et stages - Pédagogie		non évalué											
		EC 3 : Préparation au CRPE - entretien professionnel		non évalué											
	B	UE 32 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	6												
		EC 1 : Séminaires mémoire		100	EvT		1	M					1	M	
		EC3 : Regards croisés		non évalué											
		EC4 : Préparation à l'écrit du CRPE - polyvalence		non évalué											
		EC5 : Enseignement et élèves à besoins éducatifs particuliers		non évalué											
		C	UE 33 : Enseigner le français à l'école	6											
		EC 1 : Didactique du français		non évalué											
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
		EC 3 : Préparation à l'écrit du CRPE		100	EvT		1	E	3h				1	E	3h

3	D	UE 34 : Enseigner les mathématiques à l'école	6													
		EC 1 : Didactique des mathématiques		non évalué												
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué												
		EC 3 : Préparation à l'écrit du CRPE		100	EvT		1	E	3h				1	E	3h	
	E	UE 35 : Questionner le monde à l'école	3													
		EC 1 : Didactique des sciences		100	EvT		1	E	1h					1	E	1h
		EC 2 : Didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation morale et civique		non évalué												
		EC3 : Analyse de pratiques		non évalué												
	E	UE 36 : Enseigner l'EPS et les arts à l'école	3													
		EC 1 : Didactique de l'EPS		non évalué												
		EC 2 : Didactique des arts		100	EvC		2	M		2	M		2	M		
	E	EC3 : Analyse de pratiques		non évalué												
		UE 37 : Enseigner les langues vivantes à l'école	3													
		EC 1 : Didactique des langues vivantes		x	EvT		1	E/O	2h	1	E/O	2h	1	M		
		Semestre 3	30													
A		UE 41 : Connaissances générales pour enseigner	3													
		EC 1 : Connaissances générales sur les processus d'apprentissage, les démarches d'enseignement, le système éducatif et son environnement		non évalué												
		EC 2 : Pratiques professionnelles et stages - Pédagogie		non évalué												
		EC 3 : Préparation au CRPE - entretien professionnel		100	EvT		1	0	25mn	1	0	25mn	1	0	25mn	

4	B	UE 42 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	9												
		EC 1 : Séminaires mémoire		100	EvT		1	M/0	30mn				1	M/0	30mn
		EC 2 : Préparation du projet Pix+Edu		non évalué											
		EC3 : Regards croisés		non évalué											
		EC4 : Préparation à l'écrit du CRPE - polyvalence		non évalué											
		EC5 : Enseignement et élèves à besoins éducatifs particuliers		non évalué											
	C	UE 43 : Enseigner le français à l'école	6												
		EC 1 : Didactique du français		100	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
		EC 3 : Préparation à l'écrit du CRPE													
4	D	UE 44 : Enseigner les mathématiques à l'école	6												
		EC 1 : Didactique des mathématiques		100	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Analyse de pratiques et préparation aux oraux		non évalué											
		EC 3 : Préparation à l'écrit du CRPE													
	E	UE 45 : Questionner le monde à l'école	3												
		EC 1 : Didactique des sciences		non évalué											
		EC 2 : Didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation morale et civique		100	EvT		1	M					1	M	
	E	EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
		UE 46 : Enseigner l'EPS et les arts à l'école	3												
		EC 1 : Didactique de l'EPS		100	EvT		1	M					1	M	
		EC 2 : Didactique des arts		non évalué											
		EC3 : Analyse de pratiques		non évalué											
		Semestre 4	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2026- 2027**

Master 2 MEEF M2E Second degré ANNEE TRANSITOIRE

Parcours Anglais
Parcours Professeur documentaliste
Parcours EPS
Parcours Espagnol
Parcours Histoire-Géographie
Parcours Lettres modernes
Parcours Mathématiques
Parcours Physique-Chimie
Parcours Sciences de l'Ingénieur
Parcours SVT

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Guillaume Serres - Guillaume.Serres@uca.fr**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Anglais (INSPé)	Céline ALLARY	Celine.Allary@uca.fr
Parcours Anglais	Stéphanie GAIGNOUX	Stephanie.Gaignoux@uca.fr
Parcours Anglais (UFR)	Isabelle HERVOUET (UFR)	Isabelle.Hervouet@uca.fr
Parcours Professeur documentaliste (INSPé)	Valérie FOUNAUD (INSPé)	Valerie.FOUNAUD@uca.fr
Parcours Professeur documentaliste (UFR)	Etienne TRIPIER (UFR)	Etienne.TRIPIER@uca.fr
Parcours Education Pratique et Sportive	Laurent DASTUGUE	Laurent.Dastugue@uca.fr
Parcours Education Pratique et Sportive	Cathy ROLLAND (UFR)	Cathy.ROLLAND@uca.fr
Parcours Espagnol	Caroline BRUGERE (INSPé)	Caroline.BRUGERE@uca.fr
Parcours Espagnol	Lucie LAVERGNE (UFR)	Lucie.Lavergne@uca.fr
Parcours Histoire-Géographie	Bertrand NOBLET (INSPé)	Bertrand.NOBLET@uca.fr
Parcours Histoire-Géographie	Karine RANCE	Karine.Rance@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Thierry POYET (INSPé)	Thierry.POYET@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Emmanuèle LESNE-JAFFRO (UFR)	Emmanuele.LESNE-JAFFRO@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Frédéric CLAMENS-NANNI	Frederic.CLAMENS-NANNI@uca.fr
Parcours Mathématiques	Aurélie ROUX	Aurelie.ROUX@uca.fr
Parcours Mathématiques	Nicolas BILLEREY (UFR)	Nicolas.BILLEREY@uca.fr
Parcours Physique-Chimie	Jean-Pierre AGUER (INSPé)	J-Pierre.AGUER@uca.fr
Parcours Physique-Chimie	Ludovic MORGE	Ludovic.Morge@uca.fr
Parcours Sciences de l'Ingénieur	Bruno LIMOGES	Bruno.LIMOGES@uca.fr
Parcours Sciences et Vie de la Terre	Mathieu MISSONNIER (INSPÉ)	Mathieu.Missonnier@uca.fr
Parcours Sciences et Vie de la Terre	Jean-Louis JULIEN	J-Louis.JULIEN@uca.fr
Parcours Sciences et Vie de la Terre	Nicolas OLIVIER (UFR)	Nicolas.OLIVIER@uca.fr

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026

Contact en scolarité : Catherine.Briat@uca.fr et Anne-Faurie@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M2 - Parcours EPS	12 semaines	De septembre à juillet (lundi/ mardi matin / mercredi)
M2 - Autres parcours	12 semaines	De septembre à juillet (lundi/ mardi matin / vendredi)

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr et Catherine.Briat@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 2 - "Enseigner XX dans le second degré" TOUS PARCOURS HORS ANGLAIS, ESPAGNOL, SCIENCES DE L'INGENIEUR				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 M2E transitoire - "Enseigner XX dans le second degré" TOUS PARCOURS HORS ANGLAIS, ESPAGNOL				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 M2E transitoire - "Enseigner Histoire Géographie dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	24		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	30		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 M2E transitoire - "Enseigner Lettres Modernes dans le second degré"

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 36, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 M2E transitoire - "Enseigner les mathématiques dans le second degré"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	21		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 36, UE 46	12		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 M2E transitoire - "Enseigner Physique Chimie dans le second degré"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	18		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	24		X
C	UE 36, UE 45, UE 46	12		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 M2E transitoire - "Enseigner SVT dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	18		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	27		X
C	UE 36, UE 46	9		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 MEEF - "Enseigner l'anglais dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 34, UE 42, UE 44	24		X
C	UE 33, UE 35, UE 36, UE 45, UE 46	21		X

Master 2 M2E transitoire - "Enseigner l'anglais dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	21		X
B	UE 32, UE 34, UE 42, UE 44	30		X
C	UE 36, UE 46	9		X

Master 2 MEEF - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 34, UE 42, UE 44	24		X
C	UE 33, UE 35, UE 36, UE 43, UE 45	21		X

Master 2 M2E transitoire - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 34, UE 42, UE 44	24		X
C	UE 33, UE 35, UE 43, UE 45	21		X

Master 2 MEEF- Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur"

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 MEEF- Parcours "Enseigner l'EPS dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	15		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	21		X
C	UE 35, UE 36 UE 45, UE 46	18		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 M2E Transitoire- Parcours "Enseigner l'EPS dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	27		X
B	UE 32, UE 42	18		X
C	UE 44, UE 46	9		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

Master 2 M2E Parcours "Enseigner les maths physique chimie dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 31, UE 41	21		X
B	UE 32, UE 42, UE 44	18		X
C	UE 36, UE 45, UE 46	15		X
D	UE 33, UE 34	6	X	

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'anglais dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		MEEF	M2E	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9	12											
					EvT		1	E	3h				1	E	3h
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6	12											
					EvT		1	M					1	M	
	C	UE 33 : Langue de spécialité	3	retiré du M2E											
					EvC	100%	2	O	20 min				1	O	20 min
	B	UE 34 : Identité professionnelle 3	3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3			EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU			EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Consolidation disciplinaire	6	retiré du M2E											
		EC1 : Langue			EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Culture			EvT		1	E	4h				1	O	30 min
		UE 36 : Consolidation didactique	3	3											
					EvT		1	E	6h				1	O	30 min
			30	30											

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6	9										
					EvC	100%	2	A+O				2	A + O	O=10min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9	9										
					EvC	100%	2	S+O				2	S+O	S+O= 45 min
		UE 44 : Identité professionnelle 4	6	6										
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers			EvT		1	E	30 min			1	O	20 min
		EC2 : Projet			EvC	100%	2	A+O	O=20min			2	A+O	O=20min
	C	UE 45 : Consolidation disciplinaire 2	3	retiré du M2E										
					EvC	100%	2	E	2h + 4h			1	O	30 min
		UE 46 : Consolidation didactique	6	6										
		EC1 : Préparation à l'écrit			EvC	100%	2	E	1h30 + 4h30			1	O	30 min
		EC2 : Préparation à l'oral			EvT		1	O	3h prep + 1h oral			1	O	30 min
			30	30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : EC1 et EC2 : Dossiers

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit à rendre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'éducation physique et sportive – intervention éducative dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits MEEF	Crédits M2E	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Stage en établissement 1	9	15											
					EvC	100%	2						1	O	15 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6	9											
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3	3											
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3			EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU			EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Discipline et pratique 3	6	retiré du M2E											
		EC1 : Réflexions socio-historique et épistémologique / Méthodologie de l'expression écrite			EvT		1	E	5h				1	E	5h
		EC2 : Réflexion pluridisciplinaire sur l'enseignement / Méthodologie de l'expression écrite			EvT		1	E	5h				1	E	5h

UE 36 : Pratique professionnelle 3	3	retiré du M2E											
EC1 : Culture professionnelle et problématisation : construction d'un projet			EvT		1	O	15mn				1	O	15mn
EC2 : Culture professionnelle spécialisée et construction d'un projet			EvT		1	O	10mn				1	O	10mn
	30	30											

4	A	UE 41 : Stage en établissement 2	6	12										
					EvC		2					1	O	15 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9	9										
					EvC	100%	2	S+O				2	S+O	S+ O=20min
	C	UE 44 : Identité professionnelle 4	6	6										
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers			EvT		1	E	30 min			1	O	20 min
		EC2 : Projet			EvC	100%	2	A+O	O=20min			2	A+O	O=20min
	C	UE 45 : culture professionnelle et problématisation : construction d'un projet de formation	6	retiré du M2E										
					EvT		1	O	15 min			1	O	15 min
		UE 46 : Pratique professionnelle 4	3	3										
					EvT		1	O	10mn			1	O	10mn
			30	30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'espagnol dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		MEEF	M2E	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9	9											
					EvC	100%	2	A + A					1	O	45 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6	6											
					EvT		1	M					1	M	
	C	UE 33 Didactique disciplinaire 3	3	9											
					EvT		1	E	6 h				1	O	45min
	B	UE 34 : Identité professionnelle 3	3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3			EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU			EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Étude la langue 3	3	3											
					EvT		1	E	3h				1	E	3h
		UE 36 : Culture disciplinaire 3	6	retiré du M2E											
					EvT		1	E	4 h				1	E	4 h
			30	30											

4	A	UE 41 : Stage en établissement 2	6	6											
					EvC	100%	2	O+O	20 min +20 min				2	O+O	20 min +20 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9	9											
					EvC	100%	2	S+O	S+O=45 min				2	S+O	S+O=45 min
	C	UE 43 : Didactique disciplinaire 4	6	6											
		EC1 Épreuve disciplinaire appliquée			EvC	100%	2	E+A	6h				1	O	1h
		EC2 Épreuve de leçon			EvC	100%	1	O	1 h				1	O	1 h
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6	6											
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers			EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
		EC2 : Projet			EvC	100%	2	A + O	O=20min				2	A + O	O=20min
	C	UE 45 : Langue et culture disciplinaire 4	3	3											
		EC1 Etude de la langue			EvC	100%	2	E + A	3 h				1	E	4 h
		EC2 Culture disciplinaire			EvC	100%	2	E + A	3 h				1	E	4 h
			30	30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : en cours de définition

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 43 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : en cours de définition

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : travail personnel écrit à rendre (EC1 et EC2)

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner l'histoire et la géographie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		MEEF	M2E	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Responsabilité 3	9	12											
					EvC	100%	2	A + O	O=30 min				2	A + O	O=30 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6	12											
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3	3											
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3			EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU			EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Culture disciplinaire 3	6	retiré du M2E											
		EC1 : Histoire			EvT		1	E	3h				1	o	45min
		EC2 : Géographie			EvT		1	E	3h				1	o	45min
		UE 36 : Pratiques pour la classe d'Histoire-Géographie 3	3	retiré du M2E											
					EvT		2	E	3H00				1	E	3h
			30	30											

4	A	UE 41 : Responsabilité 4	6	12										
					EvC		2	A					1	A
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9	12										
					EvC	100%	2	S+O	20 min. + 20 min				2	S+O 20 min. + 20 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6	6										
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers			EvT		1	E	30 min				1	O 20 min
		EC2 : Projet			EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O 20 min
	C	UE 45 : Culture disciplinaire 4	3	retiré du M2E										
					EvC	100%	2	O	30 min				2	O 30 min
		UE 46 : Pratiques pour la classe 4 : Transposition didactique des savoirs	6	retiré du M2E										
					EvC	100%	2	O	30 min				1	O 30 min
			30	30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre", première session et deuxième chance : dossier

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier à rendre et autre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les lettres modernes dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		MEEF	M2E	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9	9											
					EvC		2	A + O	Oral : 5 min				1	O	20 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6	6											
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3	3											
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3			EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU			EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Consolidation et mise en pratique des savoirs en littérature et langue française	6	retiré du M2E											
		EC1 : Etude des œuvres et dissertation			EvT		1	E	6h				1	O	30 min
		EC2 : Langue française et stylistique (écrit / oral) (AU CHOIX)			EvC	100%	2	A+E	E=1h				1	O	30 min
		EC3 : Latin pour les lettres modernes (AU CHOIX)			EvC	100%	2	A					1	A	
		UE 36 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	3	9											
		Mise en place des outils pour la construction didactique			EvT		1	E	3h				1	O	30 min
			30	30											

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6	6											
					EvC		2	A + O	Oral : 5 min				1	O	20 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9	9											
					EvC	100%	2	S+O	20min+ 25min				2	S+O	20min+ 25min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6	6											
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers			EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
		EC2 : Projet			EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Consolidation et mise en pratique des savoirs	3	retiré du M2E											
		EC1 : Dissertation et textes littéraires			EvC	100%	2	A+O	O=15 min				1	O	30 min
		EC2 : Langue française			EvC	100%	2	A+E	E=1h				1	O	30 min
		UE 46 : Apprendre à enseigner la discipline « français »	6	9											
		EC1 : Approfondissements didactiques en relation avec la pratique professionnelle			EvT		1	E	2h				1	O	30 min
		EC2 : Mise en place des outils pour une autonomie didactique			EvT		1	E	2h				1	O	30 min
			30	30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE31 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 35 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement à rendre

UE41 : nature de l'épreuve "Autre" : Ecrit réflexif

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : exercices d'entraînement

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les mathématiques dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		MEEF	M2E	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9	12											
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6	6											
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3	3											
					EvC	100%	2	A+O	O=15 min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3			EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU			EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Compléments disciplinaires 3	6	retiré du M2E											
		EC1 : Mathématiques en vue de la pratique professionnelle			EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC2 : Méthodologie et problèmes			EvC	100%	3	E	5h				1	E	3h
		UE 36 : Construction de pratiques d'enseignement et didactique	3	6											
					EvT		1	E	5h				1	E	3h
			30	30											

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6	9										
					EvT		1	A					1	A
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9	9										
					EvC	100%	2	S + O	20min + 20min.				2	S + O 40 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6	6										
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers			EvT		1	E	30 min				1	O 20 min
		EC2 : Projet			EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O 20 min
	C	UE 45 : Méthodologie et problèmes	3	retiré du M2E										
					EvC	100%	3	E	5h				1	E 3h
		UE 46 : Planification de séances d'enseignement	6	6										
					EvC	100%	2	O+A					1	O 1h
			30	30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les options indiquant « pour EFS » sont réservées exclusivement aux lauréats de concours, étudiants fonctionnaires stagiaires

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à rendre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 46 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner la physique et la chimie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		MEEF	M2E	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9	12											
					EvT		1	A					1	O	O=20 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6	9											
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3	3											
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3			EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU			EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Fondamentaux	6	retiré du M2E											
		EC1 : Fondamentaux de physique			EvC	100%	2	E					1	E	1h30
		EC2 : Fondamentaux de chimie				100%	2	E					1	E	1h30
		UE 36 : Transposition didactique pour l'enseignement secondaire	3	3											
					EvT		1	E	3h				1	O	20 min
			30	30											

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6	6											
					EvT		1	A					1	O	20 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9	9											
					EvC	100%	2	S + O	20 min + 20 min.				2	S + O	20 min + 20 min.
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6	6											
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers			EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
		EC2 : Projet			EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
	C	UE 45 : Activités expérimentales disciplinaires	3	3											
					EvC	100%	2	O					1	O	1h
		UE 46 : Préparations d'activités expérimentales pour l'enseignement dans le secondaire	6	6											
					EvC	100%	2	O	15 min				1	O	15 min
			30	30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : "Autre" remise dossier

UE 32 : Dépôt mémoire

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : "Autre" remise dossier

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : Un oral type oral 1 avec experimentation

UE 46 : Un O type oral 1 avec argumentation de la séance proposée ; un O type oral 2

Pour toutes les épreuves en EvC, à chaque fois qu'il y a un oral, la durée de l'épreuve est indicative

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 M2E - Parcours "Enseigner les maths, la physique et la chimie dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continu 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		M2E	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	12											
				EvT		2	A					2	A	
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6											
				EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3											
				EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3		EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Fondamentaux	retiré du M2E											
		EC1 : Fondamentaux de physique		EvC	100%	2	E					1	E	1h30
		EC2 : Fondamentaux de chimie			100%	2	E					1	E	1h30
		UE 36 : Transposition didactique pour l'enseignement secondaire	6											
				EvT		2	E	1,5h +1,5h				2	E	1,5h +1,5h
				30										

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	9										
				EvT		2	A					2	A
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	6										
				EvC	100%	2	S + O	20 min + 20 min.				2	S + O
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6										
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		EvT		1	E	30 min				1	O
		EC2 : Projet		EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O
	C	UE 45 : Activités expérimentales disciplinaires	3										
				EvC	100%	2	O	1h				2	O
		UE 46 : Préparations d'activités expérimentales pour l'enseignement dans le secondaire	6										
				EvC	100%	2	O	15 min				1	O
			30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : "Autre" dossiers à rendre

UE 32 : Dépôt mémoire

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : "Autre" Dossier à rendre

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : Un oral type oral 1 avec experimentation

UE 46 : Un O type oral 1 avec argumentation de la séance proposée ; un O type oral 2

Pour toutes les épreuves en EvC, à chaque fois qu'il y a un oral, la durée de l'épreuve est indicative

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 MEEF Parcours "Enseigner les sciences de l'ingénieur dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvT		1	O	O=30 min				1	O	O=30 min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	15 min				1	O	15 min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Dossier technique	9												
				EvT		1	S	30 min				1	S	30 min	
			30												
4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvT		1	O	O=30 min				1	O	O=30 min
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O	15min				2	S+O	15min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
	C	UE 45 : Oral et dossier technique	3												
					EvT		1	S	30 min				1	S	30 min
		UE 46 : Préparation aux TP	6												
				EvT		1	S	60 min				1	S	30 min	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Enseigner les sciences de la vie et de la terre dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		MEEF	M2E	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9	9											
					EvC	100%	1	A+O	O=20min				2	A+O	O=20min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6	12											
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3	3											
					EvC	100%	2	A+O	O=15 min				1	O	15min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3	3											
		EC1 : Identité professionnelle 3			EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU			EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Approfondissements disciplinaires	6	retiré du M2E											
					EvC	100%	2	E+O	5h+20min				1	O	30min
		UE 36 : Pratiques professionnelles et didactique	3	3											
					EvC	100%	2	E+O	5h+20min				1	O	20min
			30	30											

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6	9												
					EvC	100%	2	A + A					2	A + O	20min	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9	9												
					EvT	100%	2	S+O	S:20 min O:20min					2	S+O	S:20 min O:20min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers			EvT		1	E	30 min					1	O	20 min
		EC2 : Projet			EvC	100%	2	A+O	20 min					2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Approfondissements disciplinaires	3	retiré du M2E												
					EvC	100%	2	E+O	5h+20min					1	O	30 min
		UE 46 : Pratiques professionnelles et didactique	6	6												
					EvC	100%	2	E+O	5h+1h					1	O	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier à déposer sur l'ENT et QCM ou Oral

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE36 : oral : 20 min de préparation + 20 min d'examen

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

MASTER 2 - Parcours "Professeur documentaliste dans le second degré"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 31 : Professionnalisation 1	9												
					EvC	100%	2	O + A	O=15min				2	O + A	O=15min
	B	UE 32 : Initiation à la recherche et mémoire 3	6												
					EvT		1	M					1	M	
	D	UE 33 : Langue étrangère 2	3												
					EvC	100%	2	A+O	O=15min				1	O	O=15min
		UE 34 : Identité professionnelle 3	3												
		EC1 : Identité professionnelle 3		0,75	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : PIX + EDU		0,25	EvT		1	A					1	A	
	C	UE 35 : Ingénierie pédagogique	6												
		EC1 : Notions disciplinaires et info-documentaires		0,50	EvT		1	E	4h				1	E	4h
		EC2 : Mise en situation et analyse de pratiques		0,50	EvT		1	E	4h				1	E	4h
		UE 36 : Système d'information	3												
		EC1 : Interdisciplinarité		0,50	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : Médiation documentaire		0,50	EvT		1	A					1	A	
			30												

4	A	UE 41 : Professionnalisation 2	6												
					EvT		1	A					1	A	
	B	UE 42 : Initiation à la recherche et mémoire 4	9												
					EvC	100%	2	S+O	10 min + 10 min				2	S+O	10 min + 10 min
	B	UE 44 : Identité professionnelle 4	6												
		EC1 : Territoires, prescriptions, métiers		0,5	EvT		1	E	30 min				1	O	20 min
		EC2 : Projet		0,50	EvC	100%	2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
	C	UE 45 : Usages professionnels du numérique	3												
		EC1 : Veille informationnelle		0,50	EvT		1	A					1	A	
		EC2 : Parcours pédagogiques du numérique		0,50	EvT		1	A					1	A	
		UE 46 : Préparation aux épreuves orales disciplinaires	6												
		EC1 : Entretien		0,50	EvT		1	O	20 min				1	O	20 min
		EC2 : Leçon		0,50	EvT		1	E	2h30				1	E	2h30
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre" : Production numérique

UE 33 : nature de l'épreuve Fichier écrit ou oral

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

UE 36 : nature de l'épreuve "Autre" : Travail personnel écrit / Production numérique

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre" : Rapport d'activité

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre" : support à rendre

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre" : Production numérique

Quand l'évaluation est continue, les M3C proposées au RSE sont les mêmes que celles prévues pour la 2de chance sauf indication spécifique

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2026- 2027**

Master 1 M2E Second degré

Parcours Anglais
Parcours EPS
Parcours Espagnol
Parcours Histoire-Géographie
Parcours Lettres modernes
Parcours Mathématiques
Parcours Physique-Chimie
Parcours SVT
Parcours Lettres-histoire
Parcours Maths-physique-chimie

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Guillaume Serres - Guillaume.Serres@uca.fr**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Anglais (INSPé)	Céline ALLARY	Celine.Allary@uca.fr
Parcours Anglais (INSPé)	Stéphanie GAINOUX	Stephanie.Gaignoux@uca.fr
Parcours Anglais (UFR)	Isabelle HERVOUET (UFR)	Isabelle.Hervouet@uca.fr
Parcours Education Pratique et Sportive	Laurent DASTUGUE	Laurent.Dastugue@uca.fr
Parcours Education Pratique et Sportive	Cathy ROLLAND (UFR)	Cathy.ROLLAND@uca.fr
Parcours Espagnol	Caroline BRUGERE (INSPé)	Caroline.BRUGERE@uca.fr
Parcours Espagnol	Lucie LAVERGNE (UFR)	Lucie.Lavergne@uca.fr
Parcours Histoire-Géographie	Bertrand NOBLET (INSPé)	Bertrand.NOBLET@uca.fr
Parcours Histoire-Géographie	Karine RANCE	Karine.Rance@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Thierry POYET (INSPé)	Thierry.POYET@uca.fr
Parcours Lettres modernes	Emmanuèle LESNE-JAFFRO (UFR)	Emmanuele.LESNE-JAFFRO@uca.fr
Parcours Lettres modernes (UFR)	Frédéric CLAMENS-NANNI	Frederic.CLAMENS-NANNI@uca.fr
Parcours Mathématiques	Aurélie ROUX	Aurelie.ROUX@uca.fr
Parcours Mathématiques	Nicolas BILLEREY (UFR)	Nicolas.BILLEREY@uca.fr
Parcours Physique-Chimie	Jean-Pierre AGUER (INSPé)	J-Pierre.AGUER@uca.fr
Parcours Physique-Chimie	Ludovic MORGE (INSPÉ)	Ludovic.Morge@uca.fr
Parcours Maths physique chimie	Aurélie ROUX	Aurelie.ROUX@uca.fr
Parcours Maths physique chimie	Nicolas BILLEREY (UFR)	Nicolas.BILLEREY@uca.fr
Parcours Maths physique chimie	Jean-Pierre AGUER (INSPé)	J-Pierre.AGUER@uca.fr
Parcours Maths physique chimie	Ludovic MORGE (INSPÉ)	Ludovic.Morge@uca.fr
Parcours Sciences et Vie de la Terre	Mathieu MISSONNIER (INSPÉ)	Mathieu.Missonnier@uca.fr
Parcours Sciences et Vie de la Terre	Jean-Louis JULIEN	J-Louis.JULIEN@uca.fr
Parcours Sciences et Vie de la Terre	Nicolas OLIVIER (UFR)	Nicolas.OLIVIER@uca.fr
Parcours PLP Lettres Histoire	Thierry POYET (INSPé)	Thierry.POYET@uca.fr
Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026	Emmanuèle LESNE-JAFFRO (UFR)	Emmanuele.LESNE-JAFFRO@uca.fr
Parcours PLP Lettres Histoire	Frédéric CLAMENS-NANNI	Frederic.CLAMENS-NANNI@uca.fr
Parcours PLP Lettres Histoire	Bertrand NOBLET (INSPé)	Bertrand.NOBLET@uca.fr
Parcours PLP Lettres Histoire	Karine RANCE	Karine.Rance@uca.fr

Contact en scolarité : Catherine.Briat@uca.fr et scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - Tous Parcours - Lauréat	12 semaines	M1 Lauréat : du 5 octobre au 16
M1 - Tous Parcours - Non Lauréat	4 semaines	Non Lauréat : 5 octobre au 9 octobre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/22.

Référent stage pour la formation : stages.inspe@uca.fr et Catherine.Briat@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 M2E - "Enseigner en Anglais dans le second degré"				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
1	UE 11, UE12, UE21, UE22	42		X
2	UE 13, UE 23	6		X
3	UE 14, UE 24	6		X
4	UE 15, UE 25	6		X

Master 1 M2E - "Enseigner en xx dans le second degré" en EPS- Espagnol - histoire Géographie - physiques Chimie - Lettres Modernes - PLP Maths Physiques Chimie - Mathématiques - SVT - PLP Lettres Histoire				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
1	UE 11, UE12, UE21, UE22	42		X
2	UE 13, UE 23	6		X
3	UE 14, UE 24	6		X
4	UE 15, UE 25	6		X

MASTER 1 - Enseigner l'anglais dans le second degré

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	bloc		Crédits (=coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle de Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement			2nde chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	9												
		<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I Culture</i>		50%	EvC	100	2			1	E	2h	1	E	2h
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II Langue</i>		50%	EvC	100	2			1	E	2h	1	E	2h
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	12												
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances</i>		45%	EvC	100		E		1	E	1h30	1	E	1h30
		<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches</i>		45%	EvC	100		E		1	E	1h30	1	E	1h30
		<i>EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines</i>		10%	EvT		1	A					1	A	
	2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
		<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>													
	3	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
		<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>													

4	UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>		75%	EvT		1	A					1	A	30 min
	<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>		25%	EvT		1	A	30 min				1	A	30 min
	Semestre 1	30												
1		ECTS												
	UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	9												
	<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I Culture</i>		50%	EvC	100	2			1	E	2h	1	E	2h
	<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II Langue</i>		50%	EvC	100	2			1	E	2h	1	E	2h
	UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	12												
	<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances</i>		45%	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches</i>		45%	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	<i>EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines</i>		10%	EvT		1	A					1	A	
	UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
	<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
	<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>													
2														

3	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
	EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
	EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier													
4	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EvT		1	A					1	A	
	EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT		1	A					1	A	
	Semestre 2	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES

UE12 et UE22 EC3 : nature des épreuves "Autre" = travail à rendre

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE15 EC1 : Autre : travail à rendre

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE 23 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 25 EC1 : Autre : travail à rendre

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

MASTER 1 - Enseigner l'EPS dans le second degré

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	bloc		Crédits (=coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle de Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement d'examens			2nde chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		EC 1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I		40%	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II		60%	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		EC 1 : Concevoir des séquences, des séances			EvT	1	O	15'				1	O	15'	
		EC 2 : S'approprier les outils et démarches													
		EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines													
	2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
		EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure	
		EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages													

3	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
	<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
	<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>													
4	UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>		75%	EvT		1	A					1	A	
	<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>		25%	EvT		1	A	30 min				1	A	30 min
	Semestre 1	30												
1	Intitulé UE	ECTS												
	UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	9												
	<i>EC 1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I</i>		40%	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II</i>		60%	EvT		1	O	15'				1	O	15'
	UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	12												
	<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances</i>													
	<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches</i>			EvT		1	O	15'				1	O	15'
	<i>EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines</i>													

2	2	UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3											
		EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure
		EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages												
	3	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3											
		EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure
		EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier												
	4	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3											
		EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EvT	1	A					1	A	
		EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT	1	A					1	A	
	Semestre 2		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES

UE 15 EC1, UE25 EC1: nature des épreuves : travail à rendre

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 23 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 24 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

MASTER 1 - Enseigner l'Espagnol dans le second degré

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	bloc		Crédits (=coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle de Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement			2nde chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1		UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I</i>		50%	EvC		4	E	1h30	1	O	1 h00	1	O	30mn
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II</i>		50%	EvC		2	E+O	1h30+ 15min	1	O	1 h00	2	E+O	1h30- 15mn
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances</i>		30%	EvT		1	E	30mn				1	E	30mn
		<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches</i>		70%	EvT		1	E	3h30				1	O	45mn
		<i>EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines</i>		non évalué											

1	2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3											
		<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>												
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A 1 heure
	3	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3											
		<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>												
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A 1 heure
	4	UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3											
		<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>												
				75%	EvC		2	E		1	O	1 h00	1	O 30mn
		<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>			25%	EvT		1	A	30 min			1	A 30 min
		Semestre 1	30											

		Intitulé UE	ECTS											
1		UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	9											
		<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I</i>		50%	EvC		5	E		1	O	1 h00	1	O 30mn
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II</i>		50%	EvC		2	E+O	1h30-15mn	1	O	1 h00	2	E+O 1h30-15mn
		UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	12											
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances</i>		50%	EvC		2	O	15mn	1	O	1 h00	1	O 30mn
		<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches</i>		50%	EvC		2	O	15mn	1	O	1 h00	1	O 30mn
		<i>EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines</i>		non évalué										
2	2	UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3											
		<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A 1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>												
	3	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3											
		<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A 1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>												

4	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>		75%	EvC		2	O	15mn	1	O	1 h00	1	O	30mn
	<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>		25%	EvT		1	A					1	A	
	Semestre 2	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE 23 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 24 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

RSE : 25mn d'exposé+35 mn d'échange

MASTER 1 - Enseigner l'Histoire-Géographie dans le second degré

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1		UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		<i>EC 1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I</i>		50%	EVT		2	E	5H00				1	E	5H00
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II</i>		50%	EVT		2	E	5H00				1	E	5H00
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances</i>		40%	EVC		2	A + E	E=3H00	2	A + E	E=3H00	2	A + E	E=3H00
		<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches</i>		60%	EVT		1	A					1	A	
		<i>EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines</i>		non évalué											

1	2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3											
		<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>												
	3	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3											
		<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>												
	4	UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3											
		<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>		75%	EVC	2	E + A	E = 2H00	3	E + A	E = 2H00	3	E + A	E = 2H00
		<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>		25%	EvT	1	A	30 min				1	A	30 min
		Semestre 1	30											

		Intitulé UE	ECTS											
1		UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12											
		<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I</i>		50%	EVT		2	E	5H00				1	E 5H00
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II</i>		50%	EVT		2	E	5H00				1	E 5H00
		UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9											
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances</i>		30%	EVC		3	A + A + E	E=3H00	2	A + E	E=3H00	2	A + E E=3H00
		<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches</i>		50%	EVC		2	A		2	A		2	A
		<i>EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines</i>		20%	EVT		1	A					1	A
		UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3											
	2	<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A 1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>												
2	3	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3											
		<i>son histoire</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A 1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>												

4	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>		75%	EVT		1	A					1	A	
	<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>		25%	EvT		1	A					1	A	
	Semestre 2	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE12 EC1 : pas d'info sur la nature A : dossier

UE12 EC2: nature des épreuves "Autre" = réalisation des SAé dans le cadre du passage à l'approche programme

UE 12 EC3: évalué dans le cadre de la SAé réalisée en UE12 EC2

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE15 EC1: nature des épreuves "Autre" = réalisation d'une revue de littérature sur le domaine du mémoire

UE15 EC1: nature de l'épreuve "Autre" = réalisation des deux premières parties du mémoire: revue de litté + méthodologie

UE22 EC1 : Autre : Cahier d'expérimentation

UE22 EC2: nature des épreuves "Autre" = réalisation des SAé dans le cadre du passage à l'approche programme

UE22 EC3: nature des épreuves "Autre" = réalisation des SAé dans le cadre du passage à l'approche programme

UE 23 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 24 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

UE25 EC1 : Autre : Dossier

MASTER 1 - Enseigner les Lettres Histoire dans le second degré - PLP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I		50%	EVT		2	E	5H00				1	E	5H00
		EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II		50%	EVT		2	E	5H00				1	E	5H00
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		EC 1 : Concevoir des séquences, des séances		40%	EVC		2	A + E	E=3H00	2	A + E	E=3H00	2	A + E	E=3H00
		EC 2 : S'approprier les outils et démarches		60%	EVT		1	A					1	A	
		EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines		non évalué											
	2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
		EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
		EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages													
3		UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
		EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure

		EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier				EvT		1	A	1 heure			1	A	1 heure
4		UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
		EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EVC		2	E + A	E = 2H00	3	E + A	E = 2H00	3	E + A	E = 2H00
		EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT		1	A	30 min				1	A	30 min
		Semestre 1	30												

		Intitulé UE	ECTS												
1		UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	9												
		EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I		66%	EvC	100%	2	O+E	20min+ 2h	1	O	30 min	1	O	30 min
		EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II		33%	EvC	100%	2	E	1h +1h	1	O	30 min	1	O	30 min
		UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	12												
		EC 1 : Concevoir des séquences, des séances		100%	EvT		1	A	3 heures				1	A	3 heures
		EC 2 : S'approprier les outils et démarches													
		EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines		non évalué											

2	2	UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3											
		<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>												
	3	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3											
		<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>												
	4	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3											
		<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>		75%	EvT	1	A					1	A	
		<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>		25%										
		Semestre 2	30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE12 EC1 : pas d'info sur la nature A

UE12 EC2: nature des épreuves "Autre" = réalisation des SAé dans le cadre du passage à l'approche programme

UE 12 EC3: évalué dans le cadre de la SAé réalisée en UE12 EC2

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE15 EC1: nature des épreuves "Autre" = réalisation d'une revue de littérature sur le domaine du mémoire

UE15 EC1: nature de l'épreuve "Autre" = réalisation des deux premières parties du mémoire: revue de litté + méthodologie

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE 22 EC1 ET EC2 nature de l'épreuve Autre à définir

UE 23 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 24 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

MASTER 1 - Enseigner les Lettres modernes dans le second degré

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	9												
		<i>EC 1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I</i>		0,67	EvC	100%	2	E+E	2h+2h	1	E	2h	1	E	2h
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II</i>		0,33	EvC	100%	2	E+E	1h+1h	1	E	2h	1	E	2h
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	12												
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances</i>		100%	EvT		1	E	3 h				1	E	3 h
		<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches</i>													
		<i>EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines</i>			non évalué										
	2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
		<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT		1	A	1 h				1	A	1 h
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>													
3	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3													
	<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>			EvT		1	A	1 h				1	A	1 h	

		EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier				EvT		1	A	1 h			1	A	1 h
		UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	4	EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EvT			1	A				1	A	
		EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT			1	A	30 min			1	A	30 min
		Semestre 1	30												
		Intitulé UE	ECTS												
		UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	9												
		EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I		0,67	EvC	100%		2	O+E	20min +2h	1	O	30 min	1	O 30 min
		EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II		0,33	EvC	100%		2	E+E	1h+1h	1	O	30 min	1	O 30 min
	1	UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	12												
		EC 1 : Concevoir des séquences, des séances						1	E	3 h				1	E 3 h
		EC 2 : S'approprier les outils et démarches		100%	EvT										
		EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines		non évalué											
		UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
	2	EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours						1	A	1 h				1	A 1 h

				EvC		1	A	1 h				1	A	1 h
	EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages													
	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
3	EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire			EvT		1	A	1 h				1	A	1 h
	EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier													
	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
4	EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EvT		1	A					1	A	
	EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT		1	A					1	A	
	Semestre 2	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES

UE 12 EC1 ET EC2 nature de l'épreuve Autre à définir

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE15 EC1 : nature des épreuves "Autre" =Travail à rendre

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE 22 EC1 ET EC2 nature de l'épreuve Autre à définir

UE 23 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 24 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE25 EC1 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

MASTER 1 - Enseigner la Physique-Chimie dans le second degré

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1		UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés : renforcement Physique-Chimie</i>		50%	EVC			E	1h30 chacun	2	E	1h30	1	E	2h
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés : approfondissement Physique-Chimie</i>		25%	EVC			E	1h30 chacun	1	E	1h30	1	E	1h
		<i>EC 3 : Donner du sens aux savoirs enseignés en Physique-Chimie</i>		25%	EVC					1	E	1h	1	O	20 min
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances autour des activités expérimentales</i>		20%	EVC					1	TP	1h	1	TP	1h
		<i>EC 2 : Concevoir des séquences, des séances autour des activités expérimentales en Physique-Chimie</i>		20%	EVC					1	TP	1h	1	TP	1h

1		EC 3 : S'approprier les outils et démarches: épistémologie pour l'enseignement en Physique-Chimie		40%	EVC				1	O	20 min	1	O	20 min.
		EC 4 : Convergence des enseignements		20%	EVC				1	O	20 min.	1	O	20 min.
	2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3											
		EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure
		EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages												
	3	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3											
		EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure
		EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier												
	4	UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3											
		EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EvC				1	O	20 min	1	O	20 min.
		EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT	1	A	30 min				1	A	30 min
		Semestre 1	30											

	Intitulé UE	ECTS												
1	UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	9												
	<i>EC 1 : Donner du sens aux savoirs enseignés : renforcement Physique-Chimie</i>		30%	EvC			E	1h30 chacun	1	E	1h30 chacun	1	E	1h
	<i>EC2 : Donner du sens aux savoirs enseignés : approfondissement Physique-Chimie</i>		70%	EvC			E	1h30 chacun	2	E	1h30 chacun	1	E	2h
	UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	12												
	<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances autour des activités expérimentales</i>		20%	EvC					1	TP	1h	1	TP	1h
	<i>EC 2 : Concevoir des séquences, des séances autour des activités expérimentales en Physique-Chimie</i>		20%	EvC					1	TP	1h	1	TP	1h
	<i>EC 3 : Analyse didactique</i>		20%	EvC					1	O	20 min.	1	O	20 min.
	<i>EC 4 : S'approprier les outils et démarches: démarches scientifiques en classe de Physique-Chimie</i>		20%	EvC					1	O	20 min.	1	O	20 min.
	<i>EC 5 : Convergence des enseignements</i>		20%	EvC					1	O	20 min.	1	O	20 min.

2	UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
	EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure	
	EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages													
3	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
	EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure	
	EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier													
4	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EVC				1	0	20 min	1	O	20 min.	
	EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT	1	A					1	A		
	Semestre 2	30												

EVC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 23 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 24 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

MASTER 1 - Enseigner les Maths-Physique-Chimie dans le second degré - PLP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés : renforcement Physique-Chimie</i>		45%	EVC		4	E	1h30	4	E	1h30	1	E	2h
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés en mathématiques : De l'analyse à l'algèbre</i>		35%	EVT		1	E	1h30				1	E	1h30
		<i>EC 3 : Donner du sens aux savoirs enseignés en Physique-Chimie</i>		20%	EVC					1	E	1h	1	O	20 min
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances en mathématiques</i>		30%	EVT			A					1	A	
		<i>EC 2 : Concevoir des séquences, des séances autour des activités expérimentales en Physique-Chimie</i>		30%	EVC		1	TP		1	TP	1h	1	TP	1h
		<i>EC 3 : S'approprier les outils et démarches: épistémologie pour l'enseignement en Physique-Chimie</i>		40%	EVC		1	O	20 min	1	O	20 min	1	O	20 min.

2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
	<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>													
	<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
3	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
	<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>													
	<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
4	UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>		75%	EvC					1	0	20 min	1	O	20 min.
	<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>		25%	EvT		1	A	30 min				1	A	30 min
	Semestre 1	30												
	Intitulé UE	ECTS												
	UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	9												
	<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés en PC : renforcement Physique-Chimie</i>		30%	EvC		2	E	1h30	2	E	1h30	2	E	2h
	<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés en mathématiques : de l'algèbre à l'analyse</i>		70%	EvT		1	E	3h				1	E	3h
	<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés en mathématiques : des statistiques aux probabilités</i>													

1	2	UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	12											
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances en mathématiques</i>		30%	EvT		1	A				1	A	
		<i>EC 2 : Concevoir des séquences, des séances autour des activités expérimentales en Physique-Chimie</i>		25%	EVC				1	TP	1h	1	TP	1h
		<i>EC 3 : Identifier les articulations entre les mathématiques et autres disciplines</i>		20%					1	A		1	A	
		<i>EC 4 : S'approprier les outils et démarches: démarches scientifiques en classe en PC</i>		25%					1	O	20 min.	1	O	20 min.
	2	UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3											
		<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT		1	A	1 heure			1	A	1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>												
	3	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3											
		<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>			EvT		1	A	1 heure			1	A	1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>												
	4	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3											
		<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>		75%	EVC				1	0	20 min	1	O	20 min.
		<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>		25%	EvT		1	A				1	A	
		Semestre 2	30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

MASTER 1 - Enseigner les Mathématiques dans le second degré

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés : géométrie, grandeurs et mesures</i>			EVT		1	E	3 H				1	E	3H
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés : de l'algèbre à l'analyse</i>													
		<i>EC 3 : Donner du sens aux savoirs enseignés : construction des nombres</i>													
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances de mathématiques</i>		0,6	EVC		1	A		1	A		1	A	
		<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches : investigation en mathématiques</i>		0,4			1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

	EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines : histoire et épistémologie													
		Non évalué												
	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
2	EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
	EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages													
	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
3	EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
	EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier													
	UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
4	EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EVT		1	A					1	A	
	EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT		1	A	30 min				1	A	30 min
	Semestre 1	30												

		Intitulé UE	ECTS												
2	1	UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés : géométrie, grandeurs et mesures</i>			EVT										
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés : de l'algèbre à l'analyse</i>				1	E	3 H				1	E	3H	
		<i>EC 3 : Donner du sens aux savoirs enseignés : des statistiques aux probabilités</i>													
	2	UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances de mathématiques</i>		0,6	EVT		1	A					1	A	
		<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches : investigation en mathématiques</i>		0,4	EvC		2	E	1h30		E	1h30		E	1h30
		<i>EC 3 : Identifier les articulations entre les mathématiques et les autres disciplines</i>						A		2	A		2	A	
	2	UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
		<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>													

3	UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
	<i>EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire</i>			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
	<i>EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier</i>													
4	UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	<i>EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier</i>		75%	EVT		1	A					1	A	
	<i>EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner</i>		25%	EvT		1	A					1	A	
	Semestre 2	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES

UE 12 EC1 : NATURE DE L'EPREUVE AUTRE : dossier écrit à rendre sur moodle

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE15 EC1 : NATURE DE L'EPREUVE AUTRE : dossier à rendre sur moodle

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE 23 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 24 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE22 EC1 : NATURE DE L'EPREUVE AUTRE : dossier écrit à rendre sur moodle

UE25 EC1 : NATURE DE L'EPREUVE AUTRE : dossier à rendre sur moodle

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre

MASTER 1 - Enseigner les SVT dans le second degré

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE11 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I : les clés du savoir pour concevoir		75%	EvC	100%	3	E + A	E: 1H	1	EvT: E	E: 1H	1	O	20 min
		EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II : l'épistémologie et l'histoire des sciences		25%											
		UE12 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		EC 1 : Concevoir des séquences, des séances : didactique, pédagogie et pratique accompagnée		50%	EvC	100%	2	E+O	E: 1H + O: 20 min	1	E	1 H	1	O	20 min
		EC 2 : S'approprier les outils et démarches scientifiques		30%	EvC	100%	2	E+A	E: 1H + A: 30 min	1	A	30 min	1	O	20 min
		EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines : les éducations à et la pédagogie de projet		20%	EvC	100%	2	O+A	O: 20min + A	1	A		1	O	20 min

2	UE13 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
	EC 1 : Connaître les élèves et leurs parcours			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
	EC 2 : Relever les défis liés aux apprentissages													
3	UE14 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												
	EC 1 : Connaître l'Institution, son histoire			EvT		1	A	1 heure				1	A	1 heure
	EC 2 : Relever les défis liés à l'exercice du métier													
4	UE15 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3												
	EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EVT		1	A					1	A	
	EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT		1	A	30 min				1	A	30 min
	Semestre 1	30												

		Intitulé UE	ECTS												
1		UE21 - Développer son expertise disciplinaire et didactique pour enseigner	12												
		<i>EC1 : Donner du sens aux savoirs enseignés I : les clés du savoir pour concevoir</i>		75%	EvC	3	E + A	E: 1H	1	EvT: E	E: 1H	1	O	20 min	
		<i>EC 2 : Donner du sens aux savoirs enseignés II : l'épistémologie et l'histoire des sciences</i>		25%											
		UE22 - Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement	9												
		<i>EC 1 : Concevoir des séquences, des séances : didactique, pédagogie et pratique accompagnée</i>		50%	EvC	100%	2	E+O	E: 1H + O: 20 min	1	E	1H	1	O	20 min
		<i>EC 2 : S'approprier les outils et démarches scientifiques</i>		30%	EvC	100%	2	E+A	E: 1H + A: 30 min	1	A	30 min	1	O	20 min
		<i>EC 3 : Identifier les articulations entre disciplines : les éducations à et la pédagogie de projet</i>		20%	EvC	100%	2	O+A	O: 20min + A	1	A		1	O	20 min
		UE23 - Apprendre à adapter sa pratique professionnelle	3												
2		<i>EC 1 : Connaître les élèves, leurs parcours</i>			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure	
		<i>EC 2 : Actualité des défis liés aux apprentissages</i>													
		UE24 - Devenir acteur du service public d'éducation	3												

	3	EC 1 : Connaitre l'Institution, son histoire			EvT	1	A	1 heure				1	A	1 heure
		EC 2 : Actualité des défis liés à l'exercice du métier												
		UE25 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	3											
	4	EC 1 : Enquêter scientifiquement sur l'exercice du métier		75%	EVT	1	A					1	A	
		EC 2 : Se former et utiliser le numérique pour enseigner		25%	EvT	1	A					1	A	
		Semestre 2	30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES

UE11 EC1 : nature des épreuves "Autre" = compte rendu de TP.

UE 13 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 14 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 15 EC1 : nature des épreuves "Autre" : Travail à rendre

UE15 EC2 : nature des épreuves "Autre" = QCM

UE21 Ec1 : nature des épreuves "Autre" = compte rendu de TP.

UE 23 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE 24 EC1 et EC2 : Autre : QCM d'1heure (1er session, 2nde chance)

UE25 EC1 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre (revue de litté + méthodo)

UE25 EC2 : nature des épreuves "Autre" = Travail à rendre.

UE 22 : EC2 : Autre : QCM

UE 22 EC3 : Autre : travail à rendre dossier support

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

Master mention MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation

Parcours 1 : Professeur des Ecoles à l'Etranger et en France

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Raphaël COUDERT

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Professeur des Ecoles à l'Etranger et en France	Raphaël COUDERT	raphael.coudert@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite43.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente xxxxx minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur xx épreuve(s) maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à l'EC au-delà de xx absence(s) injustifiée(s).
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite43.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée. L'étudiant est déclaré défaillant à l'EC au-delà de xx absence(s) injustifiée(s).

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	4 semaines	S1/S2

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : scolarite43.inspe@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 MEEF PIF - Parcours Professeur des écoles à l'Etranger et en France				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE11 UE12 UE21 UE22	21		X
B	UE13 UE23	12		X
C	UE14 UE24	12		X
D	UE15 UE16 UE25 UE26 UE27	15		X

MASTER 1 - MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation - Parcours Enseigner à l'étranger et en France

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	9												
		EC1 : CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE			EvC	100%	2	E	1h + 1h	1	E	2 h	1	E	2 h
		EC2 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE													
		EC3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE													
		EC4 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
		UE 12 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
		EC : INITIATION A LA RECHERCHE			EvT		1	A					1	A	
			12												
	B	UE 13 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DU Français			EvC	100%	2	E + E	1h + 1h	1	E	2 h	1	E	2 h
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS													
		EC3 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
	C	UE 14 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6												
		EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS			EvC	100%	2	E	1h30 + 1h30	1	E	3 h	1	E	3 h
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS													
		EC3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE													
		EC4 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
		12													

D	UE 15 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3												
	EC 1 : DIDACTIQUE													
	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1			EvT		1	A					1	A	
	EC 3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2													
	UE 16 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
	EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIE													
A	EC 2 : ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EvT		1	A					1	E	2 h
		6												
	UE 21 : CONNAISSANCES GENERALES POUR ENSEIGNER	6												
	EC1 : CONNAISSANCES GENERALES SUR LES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE													
	EC2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - PEDAGOGIE			EvT		1	E	2 h				1	E	2 h
	EC3 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
	UE 22 : MEMOIRE DE RECHERCHE A VISEE PROFESSIONNELLE	3												
	EC : SEMINAIRES			EvT		1	A					1	A	
		9												
	UE 23 : ENSEIGNER LE FRANCAIS A L'ECOLE	6												
B	EC 1 : DIDACTIQUE DU Français													
	EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE STAGE - FRANCAIS			EvC	100%	2	E + E	2h + 1h30	1	E	2 h	1	E	2 h
	EC 3 : ENSEIGNEMENT ET NUMERIQUE													
	EC4 : PREPARATION AU CONCOURS													
	UE 24 : ENSEIGNER LES MATHEMATIQUES A L'ECOLE	6												

2	C	EC 1 : DIDACTIQUE DES MATHS													
		EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET STAGE - MATHS													
		EC 3 : ENSEIGNEMENT ET ECOLE INCLUSIVE			EvC	100%	2	E+E	1h30 + 1h30	1	E	3h	1	E	3 h
		EC 4 : PREPARATION AU CONCOURS - PREPA CAPEFE													
			12												
	D	UE 25 : ENSEIGNER LES SCIENCES/SCIENCES HUMAINES/ARTS VISUELS-M	3												
		EC 1 : DIDACTIQUE EC 2 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 1 EC 3 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE et STAGE - 2 EC4 : PREPARATION AU CONCOURS			EvT		1	A					1	A	
		UE 26 : POLYVALENCE EDD INTERDISCIPLINARITE ET REGARDS CROISES	3												
		EC 1 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/PEDAGOGIE EC 2 : REGARDS CROISES DIDACTIQUE/DIDACTIQUE EC 3 : ECHANGES INTERCULTURELS ET PROJET PROFESSIONNEL			EvC	100%	2	E + A		1	A		1	E	2 h
		UE 27 : LANGUES	3												
		EC : LANGUES			EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
			9												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 15 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 16 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : épreuve à distance d'1h30 déposée sur moodle

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : dossier (dont éventuellement 1 fichier audio)

UE 26 : nature de l'épreuve "Autre" : évaluation initiale et RSE: 1 rapport écrit + 1 capsule vidéo

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026- 2027

Master Sciences de l'éducation et de la formation

Parcours 1 : Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement,
de l'entreprise, des collectivités et des services

Parcours 2 : Ingénierie pédagogique et numérique

Parcours 3 : Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Parcours 4 : Recherche et expertise en sciences de l'éducation et de la formation

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable de la mention : Béatrice Drot-Delange - beatrice.drot-delange@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services	Sylvie Dozolme	Sylvie.Dozolme@uca.fr
Ingénierie pédagogique et numérique	Ciara Wigham et Xavier Nicolas	Ciara.WIGHAM@uca.fr Xavier.NICOLAS@uca.fr
Scolarisation et besoins éducatifs particuliers	Mickaël Jury Anne-Cécile Massy	Mickael.Jury@uca.fr A-Cecile.MASSY@uca.fr
Recherche et expertise en sciences de l'éducation et de la formation	Marie-Christine Toczek-Capelle	M-Christine.Toczek-Capelle@uca.fr

Contact en scolarité : scolarite.inspe@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille de présence pour les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes). L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TD	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence. L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Assiduité aux TP	Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF et pour les étudiants de licence L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. En cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continue, l'étudiant dispose d'un délai de 48h à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs au service de la scolarité : scolarite.inspe@uca.fr Absence injustifiée => neutralisation sur aucune épreuve maximum. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 - Parcours FF et SBEP	100h	Entre début octobre et mi-mai
M1 - Parcours IPN	200h	Entre début octobre et mi-mai
M1 - Parcours RESEF	200 h	Entre février et juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Formation de formateurs				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23,UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Formation de formateurs				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE31, UE44	12	x	
Bloc Disciplinaire	UE32,UE 33, UE34, UE41, UE43, UE45	39	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE42	9	x	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23,UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE31, UE44	12	x	
Bloc Disciplinaire	UE32,UE 33, UE34, UE41, UE43, UE45	39	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE42	9	x	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23,UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE31, UE44	12	x	
Bloc Disciplinaire	UE32,UE 33, UE34, UE41, UE43, UE45	39	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE42	9	x	

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Recherche et expertise en sciences de l'éducation et de la formation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE11, UE12, UE21, UE24	27	x	
Bloc Disciplinaire	UE13, UE 14, UE23,UE25	24	x	
Bloc spécifique (stage/alternance)	UE22	9	x	

Master 2 - Parcours Recherche et expertise en sciences de l'éducation et de la formation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Transversal	UE31 UE32 UE44	21	x	
Bloc Disciplinaire	UE33 UE43	39	x	

MASTER 1 - Parcours Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	TRANSVERSAL	UE 11 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 ENJEUX ACTUELS RELATIFS AUX RECHERCHES EN MATIERE D'EDUCATION													
		EC2 LES METHODES QUANTITATIVES													
		EC3 LES METHODES QUALITATIVES													
		UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 CONCEPTS CLES													
		EC2 ANALYSE DE L'ACTIVITE													
	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 AGIR AVEC LE NUMERIQUE : LES OUTILS DES MILIEUX D'INTERVENTION													
		EC3 AGIR POUR UNE SOCIETE INCLUSIVE : GESTES ET DEMARCHES													
		UE 14 : CONCEVOIR ET GERER UN PROJET	6		EvT		1	A + O	20 mn				1	A + O	20 mn
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 INGENIERIE DE PROJET DE FORMATION SOUS ENVIRONNEMENT DYNAMIQUE													
			30												

2	TRANSVERSAL	UE 21 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 SOCIOLOGIE POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION													
		EC2 PSYCHOLOGIE DES APPRENTISSAGES													
	SPECIFIQUE	UE 22 : STAGE / ALTERNANCE	9												
		EC1 CONNAISSANCE DES MILIEUX D'INTERVENTION	Non Evalué												
		EC3 PROJET TUTEORE			EvT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 SEMINAIRE : VERS L'AVANT PROJET DU MÉMOIRE													
	TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION													
	DISCIPLINAIRE	UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6		EvT		2	A+O	20mn				2	A+O	20mn
		EC1 PROFESSIONNALISATION													
		EC2 DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SAE													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier + oral

UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier

UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier + Oral + 1 vidéo

MASTER 2 - Parcours Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	Transversal	UE 31 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Enjeux actuels relatifs aux recherches en éducation													
		EC2 Outils et techniques de recherche en lien avec les métiers													
	disciplinaire	UE32 ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT		1	A + O	30 mn				1	A + O	30 mn
		EC1 Introduction													
		EC2 Analyser l'environnement de la formation et ses besoins													
		EC3 Concevoir pour accompagner													
		UE 33 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 Organisations inclusives													
		EC3 Approche et formation au multiculturalisme													
		UE 34 GERER ET VALORISER UN PROJET	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 Piloter l'intégralité d'un projet de formation													
			30												

4	disciplinaire	UE 41 APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC3 Auditer une formation													
	specifique	UE42 STAGE	9												
		EC2 Stage (hors alternance)		Non évalué											
		EC3 Projet tutoré (uniquement pour alternance)			EvT		2	A+S	1h				2	A+S	1h
	disciplinaire	UE43 MÉMOIRE	9		EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
		EC1 Mémoire													
	transversal	UE44 ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Expression													
	disciplinaire	UE45 APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3		EvT		1	A+O	20 mn				1	A+O	20 mn
		EC1 Innover en formation													
		EC2 Développement professionnel et SAE													
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier + oral

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 42 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier + [Projet tutoré de professionnalisation +Soutenance] pour les personnes en alternance

UE 43 : nature de l'épreuve "Autre"

Mémoire et soutenance

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier+ Oral

MASTER 1 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	TRANSVERSAL	UE 11 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 ENJEUX ACTUELS RELATIFS AUX RECHERCHES EN MATIERE D'EDUCATION													
		EC2 LES METHODES QUANTITATIVES													
		EC3 LES METHODES QUALITATIVES													
		UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 CONCEPTS CLES													
		EC2 ANALYSE DE L'ACTIVITE													
	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 AGIR AVEC LE NUMERIQUE : LES OUTILS DES MILIEUX D'INTERVENTION													
		EC3 AGIR POUR UNE SOCIETE INCLUSIVE : GESTES ET DEMARCHES													
		UE 14 : CONCEVOIR ET GERER UN PROJET	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 GENESE DU PROJET-CONSTRUIRE UNE FORMATION													
			30												

2	TRANSVERSAL	UE 21 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9		EvT		1	A		1	A		1	A	
		EC1 SOCIOLOGIE POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION													
		EC3 ANDRAGOGIE ET FORMATION D'ADULTES													
	SPECIFIQUE	UE 22 : STAGE / ALTERNANCE	9												
		EC2 STAGE (HORS ALTERNANCE)			EVT		1	A					1	A	
		EC3 PROJET TUTEORE (UNIQUEMENT POUR LES ALTERNANTS)			EVT		1	A					1	A	
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 SEMINAIRE : VERS L'AVANT PROJET DU MÉMOIRE													
	TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION													
	DISCIPLINAIRE	UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6		EVT		2	A+O	30mn				2	A+O	30mn
		EC1 METHODES ET OUTILS POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT DES APPRENANTS													
		EC2 DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SAE													
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier
UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier
UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier
UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier
UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier
UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier
UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier
UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : 1 dossier
UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier + oral

MASTER 2 - Parcours Ingénierie pédagogique et numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	TRANSVERSAL	UE 31 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Enjeux actuels relatifs aux recherches en éducation													
		EC2 Outils et techniques de recherche en lien avec les métiers													
	DISCIPLINAIRE	UE32 ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 De l'analyse à la scénarisation													
		EC3 démarche compétence, approche réflexive													
		UE 33 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 curation dans le domaine de l'innovation technologique et pédagogique													
		EC3 Accompagnement des apprenants à distance													
		UE 34 GERER ET VALORISER UN PROJET	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 Collaborer sur un projet d'ingénierie pédagogique													
			30												

4	DISCIPLINAIRE	UE 41 APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC3 Environnements immersifs													
	SPECIFIQUE	UE42 STAGE	9												
		EC2 Stage (hors alternant)			EVT		2	A+O	20 min				2	A+O	20 min
		EC3 Projet tutore (uniquement pour alternance)			EvT		2	A+S	40mn				2	A+S	40mn
	DISCIPLINAIRE	UE43 MÉMOIRE	9		EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
		EC1 Mémoire													
	TRANSVERSAL	UE44 ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Expression													
	DISCIPLINAIRE	UE45 APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3		EvT		3	A+O+O	20 min + 20min				3	A+O+O	20 min + 20min
		EC1 Articulation SAE													
		EC2 SAE et groupe d'analyse de pratiques													
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 32 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 33 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 34 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 41 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 42 : nature de l'épreuve "Autre"

Oral de stage ou Projet tutoré de professionnalisation + Soutenance

UE 43 : nature de l'épreuve "Autre"

Mémoire et soutenance

UE 44 : nature de l'épreuve "Autre"

Dossier

UE 45 : nature de l'épreuve "Autre"

SAE + Oral

MASTER 1 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	TRANSVERSAL	UE 11 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 ENJEUX ACTUELS RELATIFS AUX RECHERCHES EN MATIERE D'EDUCATION													
		EC2 LES METHODES QUANTITATIVES													
		EC3 LES METHODES QUALITATIVES													
		UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 CONCEPTS CLES													
		EC2 ANALYSE DE L'ACTIVITE													
	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 METHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION 1													
		EC3 METHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION 2													
		UE 14 : CONCEVOIR ET GERER UN PROJET	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 PROCESS, OUTILS ET ACTEURS													
			30												

2	TRANSVERSAL	UE 21 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 SOCIOLOGIE POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION													
		EC2 PSYCHOLOGIE DES APPRENTISSAGES													
	SPECIFIQUE	UE 22 : STAGE /ALTERNANCE	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 CONNAISSANCE DES MILIEUX ET DES ACTEURS													
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 SEMINAIRE : VERS L'AVANT PROJET DU MÉMOIRE													
	TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION EN ANGLAIS													
	DISCIPLINAIRE	UE 25 : APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 METHODES ET OUTILS POUR L'INTERVENTION-3													
		EC2 DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SAE													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
 UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 2 - Parcours Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	TRANSVERSAL	UE 31 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Enjeux actuels relatifs aux recherches en éducation													
		EC2 Outils et techniques de recherche en lien avec les métiers													
	DISCIPLINAIRE	UE32 ANALYSER LE TRAVAIL	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 Dynamique des interactions : analyse des dynamiques collectives													
		EC3 Accompagner les élèves vers et dans l'école													
		UE 33 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 Agir pour les élèves les plus éloignés de la forme scolaire													
		EC3 Agir au service du collectif dans une perspective universelle													
		UE 34 GERER ET VALORISER UN PROJET	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 Travailler dans une dynamique de projet : perspectives et outils des acteurs du médico-social													
				30											

4	DISCIPLINAIRE	UE 41 APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Introduction													
		EC2 Communiquer de manière accessible pour soutenir l'autodétermination													
5	SPECIFIQUE	UE 42 : STAGE	9		EvT		1	A+O	O=15 min				1	A+O	O=15 min
		EC1 Analyser des situations d'enseignement et de travail partenarial													
	DISCIPLINAIRE	UE43 MÉMOIRE	9		EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
		EC1 Mémoire													
	TRANSVERSAL	UE44 ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 Expression													
	DISCIPLINAIRE	UE45 APPROFONDISSEMENT ET OUVERTURE	3		EvT		1	A+O	O=15 min				1	A+O	O=15 min
		EC1 Regard critique sur la politique d'éducation inclusive													
		EC2 Développement professionnel et SAE													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 32 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 33 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 34 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 41 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 42 : nature de l'épreuve "Autre"	Rapport de stage et oral de présentation
UE 43 : nature de l'épreuve "Autre"	Mémoire et soutenance
UE 44 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 45 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier avec entretien oral

MASTER 1 - Parcours Recherche et Expertise en Sciences de l'Education et de la Formation

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	TRANSVERSAL	UE 11 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 DIFFERENTS TYPES D'ENQUETES													
		EC3 STATISTIQUES													
		EC4 REDACTION SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS													
		UE 12 : ANALYSER LE TRAVAIL	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 CONCEPTS CLES													
		EC2 INITIATION A L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION													
		EC3 IP - DIDACTIQUES													
	DISCIPLINAIRE	UE 13 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 IP2 - DEVELOPPEMENT INTERVENTION SANTE													
		EC3 -IP3 EXPERIENCE, EFFETS DES PRATIQUES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR													
		UE 14 : CONCEVOIR ET GERER UN PROJET													6
		EC1 INTRODUCTION													
		EC2 EXPERTISE													
			30												

2	TRANSVERSAL	UE 21 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER	9		EvT		1	A					1	A	
		EC1 EPISTEMOLOGIE													
		EC3 ANDRAGOGIE ET FORMATION D'ADULTES													
		EC4 INITIATION A L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION													
		EC1 CONNAISSANCE DES MILIEUX ET DES ACTEURS													
		EC2 STAGE													
	DISCIPLINAIRE	UE 23 : MÉMOIRE	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 SEMINAIRE : RECHERCHE EN SCIENCES EDUC ET FORM : REPERES INSTITUTIONNELS													
	TRANSVERSAL	UE 24 : ANGLAIS	3		EvT		1	A					1	A	
		EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION													
	DISCIPLINAIRE	UE 25 : 1 UE au choix :													
		UE 25 : OPTION 1 APPROFONDISSEMENT	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 : LES DIFFERENTS TYPES DE REVUES DE LA LITTERATURE													
		EC2 : LES METHODES MIXTES ET METHODES QUANTITATIVES													
		EC3 : STATISTIQUES													
	DISCIPLINAIRE	UE 25 : OPTION 2 APPROFONDISSEMENT ET WORKSHOP - GRADUATE TRACK	6				2	A					2	A	
		EC1 : LES DIFFERENTS TYPES DE REVUES DE LA LITTÉRATURE													
		EC2 : IES METHODES MIXTES ET METHODES QUANTITATIVES													
		EC3 : STATISTIQUES													
		EC4 : WORKSHOP - GT Echanges inter-labos - Projet RECHERCHE													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 11 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 12 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 13 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 14 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 21 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 22 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 23 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 24 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier
UE 25 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier

MASTER 2 - Parcours RESEF

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	TRANSVERSAL	UE 31 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN FORMATION	6		EvT		1	A					1	A	
		EC1 SEMINAIRE DE RECHERCHE													
		EC2 ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE													
		EC3 REDACTION SCIENTIFIQUE EN ANGLAIS													
		UE 32 : ANALYSER LE TRAVAIL	12		EvT		1	A					1	A	
		INTRODUCTION (non évalué)													
		EC1 COMPARAISON DES RECHERCHES EN DIDACTIQUE													
		EC2 EXPERTISE													
	DISCIPLINAIRE	UE 33 : AGIR DANS UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET INCLUSIF	12		EvT		1	A					1	A	
		INTRODUCTION (non évalué)													
		EC1 IA ET RECHERCHE EN SEDF													
		EC2 EXPERTISE													
			30												
4	DISCIPLINAIRE	UE 43 : STAGE ET MÉMOIRE - OPTION AU CHOIX :	27		EvT		1	A					1	A	
		UE 43 : OPTION 1 - STAGE ET MÉMOIRE (RESEF)			EvT		2	M + S	45 min				2	M+S	45 min
		EC1 : STAGE ET MÉMOIRE GT													
		EC1 : STAGE ET MÉMOIRE GT		0,5	EVT		2	M+S	45 min				2	M+S	45 min
		EC2 : WORKSHOP GT		0,5	EvC + EvT	50%/50%	2+1	A					1	O	30 min
		EC1 COMPREHENSION ET EXPRESSION													
			27												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 31 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 32 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 33 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier
UE 43 option 1 : nature de l'épreuve "Autre"	Mémoire et soutenance Assiduité et participation, Investissement de l'étudiant dans l'organisation du workshop, et présentation orale en anglais avec document support
UE 43 Option 2 : nature de l'épreuve "Autre"	document support
UE 44 : nature de l'épreuve "Autre"	Dossier

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2026 - 2027

**Bloc Préparation Concours
Professeur des Ecoles**

Conseil de Gestion : avis favorable le 04/09/2026



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de l'option :

Julien Barbat Julien.Barbat@uca.fr

Contact en scolarité :

scolarite.inspe@uca.fr

Ce bloc option s'adresse à des étudiants de licence générale en N3 souhaitant préparer le concours de recrutement des professeurs des écoles - CRPE (concours niveau licence). Les 9 crédits de ce bloc viennent en remplacement de 9 crédits de la Licence, Semestre 6.

L'intégration du bloc dans la maquette ou les UE du parcours "standard" substituées sont décrites ci-après. Les règles de compensation des Licences restent inchangées.

Les maquettes des Licences générales concernées, parcours "Enseignement, professorat des écoles" sont annexées.

NIVEAU 3 - Bloc Préparation Concours Professeur des Ecoles

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
2		UE 1 : Aide à la préparation épreuve de français	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		UE 2 : Aide à la préparation épreuve de mathématiques	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		UE 3 : Aide à la préparation épreuve de polyvalence	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
			9												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* : les écrits peuvent prendre la forme d'épreuve Moodle surveillées dans les locaux de l'UCA

Intégration du Bloc Préparation Concours Professeur des Ecoles dans les maquettes

Licence Mathématiques :

Intitulé des UE substituées dans la Licence parcours standard	Nombre de crédits
UE "Compléments d'analyse et de géométrie" (Z320FU11)	6

Les étudiants en N3 Mathématiques suivent l'UE 2 : aide à la préparation épreuve de mathématiques du bloc Préparation Concours Professeur des Ecoles, mais elle n'est pas valorisée dans leur cursus.

Licence Sciences de la Vie parcours Biologie des Organismes et des Populations et des Ecosystèmes :

La Licence Sciences de la Vie parcours BOPE N3 propose un Bloc B' de 9 crédits avec un choix d'UE à combiner au choix.

Le bloc Préparation Concours Professeur des Ecoles s'y substituera.

Licence Sciences de la Vie parcours Sciences de la Vie et de la Terre :

Intitulé des UE substituées dans la Licence parcours standard	Nombre de crédits
UE 14 : Restituer des connaissances scientifiques au travers d'une mise en situation	3
UE 15 : Ecole pédagogique de terrain	3
UE 17 : Géodynamique interne	3

Licence Administration économique et sociale :

La Licence AES N3 propose un Bloc C "Compétences complémentaires" de 10 crédits avec plusieurs spécialités au choix.

Une spécialité "Enseignement" est proposée comprenant les 9 crédits du bloc Préparation Concours Professeur des Ecoles ainsi que l'UE Aide à la préparation aux oraux du concours de professeur des écoles, option mathématiques ou option français présentée dans le catalogue des UE libres.

Licence STAPS : Education et motricité :

Intitulé des UE substituées dans la Licence parcours standard	Nombre de crédits
UE 63 : Enseignements spécifiques complémentaires	3
UE 65 : Enseignements professionnels optionnels	3
UE 68 : Langue vivante	3

Licence Psychologie :

Intitulé des UE substituées dans la Licence parcours standard	Nombre de crédits
UE 11 Psychologie Clinique 6	3
UE 13 PPP	6

NIVEAU 3 - Mathématiques parcours Enseigner, professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 57 ou 60 crédits selon la mineure choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Introduction à l'analyse numérique	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Analyse dans R^n	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Choix pré-professionnalisation : 1 parmi 3	3												
		Pré-pro recherche	3		EvC	100	≥ 2			1	O	15'	1	O	15'
		Initiation à la didactique des mathématiques	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Pré-pro entreprise	3		EvC	100	≥ 2	E+M+O		1	O	15'	1	O	15'
			30												

6	A'	Anglais	3		Voir MCCC LANSAD										
		UE libre Aide à la préparation aux oraux du concours de professeur des écoles, options français ou mathématiques	3		EvT		1	QCM/QROC Moodle	1h30				1	E	1h30
		Anneaux et applications	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		UE : Aide à la préparation épreuve de français	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		UE : Aide à la préparation épreuve de polyvalence	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		Choix combinaison : C1 (Maths & stats) ou C2 (Rech)	6												
		Méthodes statistiques (C1)	3		EvC	100	≥ 2	E+A	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Modèles linéaires de la recherche opérationnelle (C1)	3		EvT+EvC	25	2 1	TP E	-- + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert (C2)	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Analyse complexe (C2)	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
		Choix UE : 1 parmi 2	6												
		Topologie et espaces vectoriels normés	6		EvC	100	≥ 2			1	E	2h	1	E	2h
	Statistiques mathématiques	6		EvC	100	≥ 2	E+TP		1	E	2h	1	E	2h	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* : les écrits peuvent prendre la forme d'épreuve Moodle surveillées dans les locaux de l'UCA

Les étudiants suivent l'UE : aide à la préparation épreuve de mathématiques du bloc Préparation Concours Professeur des Ecoles, mais elle n'est pas valorisée dans leur cursus

Modalités de compensation : compensation intégrale

NIVEAU 3 - Sciences de la Vie parcours Biologie des organismes, des populations et des écosystèmes - Enseigner, professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Bioinformatique	3		EvC	100	≥2	A + E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Biologie des Métazoaires	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Classification phylogénétique des animaux	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 5 : Ecologie moléculaire: du gène à l'écosystème	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 6 : Biodiversité des végétaux	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 8 : La plante dans son environnement	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 9 : Diversité et écologie des microorganismes	3		EvC EvT	50	3 1	TD+TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	UE 10 : Anglais	3		Voir MCCC LANSAD										
		UE 11 : Prepro 2 : entrepreneuriat	3		EvC	100	2	Projet+O	20'	2	Projet+O	20'	1	O	20'
			30												

6	A'	UE 12 : Statistiques 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 13 : Physiologie de la nutrition des plantes	3		EvC	100	2	E	2*45'	2	E	2*45'	1	E	1h30
		UE 14 : Animal et milieu de vie	3		EvC	100	≥2	A	-	1	E	2h	1	A	30'
		UE 15 : Ecosystèmes et perturbations	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 16 : Biodiversité et évolution des chordés	3		EvC EvT	40	2 1	A E	- 1h30	1	A	1h00	1	A	1h
	B'	UE : Aide à la préparation épreuve de français	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		UE : Aide à la préparation épreuve de mathématiques	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		UE : Aide à la préparation épreuve de polyvalence	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
	C'	UE 23 : Anglais	3		Voir MCCC LANSAD										
		UE libre Aide à la préparation aux oraux du concours de professeur des écoles, options français ou mathématiques	3		EvT		1	QCM/Q ROC Moodle	1h30				1	E	1h30
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT portées par l'UFR Biologie, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note
En cas de défaillance (2 ABI en EvC), la note de session 2 ne représentera que la note d'EvT.

REMARQUES :

UE 1: A= évaluation d'un projet réalisé en TP tout au long du semestre ; cette UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 3: A= réalisation d'une vidéo

UE 4: A= évaluation de dissections, exercices de de détermination et classification, CR de TP (schéma de plan d'organisation, tableau comparatif...)

UE 5: A= Ecrit et/ou évaluation en ligne (be safe be clean et TP)

UE 6 : A = synthèse bibliographique sous forme de poster. TP = examen sur table de reconnaissance de plantes (45 minutes)

UE 7: A= travaux rendus en TD ou CR TP

UE 8: A= synthèse bibliographique sous forme de poster; l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée

UE 9 : Absence en TD pénalisée car tous les TD font l'objet d'une EvC

UE 11: Absence à certains TD pénalisée car font l'objet d'une note d'assiduité

UE12: l'UE comporte des TP non notés mais pour lesquels la non assiduité sera sanctionnée (cf page 2).

L'examen terminal concerne l'ensemble des enseignements de l'UE (CM, TD et TP).

UE 14: A= test en ligne et Conservation de la note de CC

UE 15: A= écrits réalisés sur le terrain+travaux rendus en TD

UE 16: A= TP, examen en ligne en seconde chance

* : les écrits peuvent prendre la forme d'épreuve Moodle surveillées dans les locaux de l'UCA

Modalités de compensation :

Niveau 3 - Parcours BOPE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	18 ects au S5 15 ects et au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 9 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

NIVEAU 3 - Sciences de la Vie parcours Sciences de la Vie et de la Terre - Enseigner, professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 à 57 crédits en fonction de l'UE libre choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 3 : Perception de l'environnement, défense de l'organisme et perpétuation de l'espèce	3		EvC EvT	50	≥2 1	E E	- 1h30	2	E O	1h30 30'	1	O	30'+30' prépa
		UE 6 : Assurer les besoins physiologiques fondamentaux de l'organisme	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 2h	2	E+O	2h+30'	1	O	30'+30' prépa
		UE 2 : Classification phylogénétique des animaux	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 1 : Ecologie fonctionnelle	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 4 : Biodiversité des végétaux	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 5 : La plante dans son environnement	3		EvC EvT	50	2 1	A+TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 7 : Physico-chimie de la Terre	3		EvC	100	≥2	E	-	1	E	1h30	1	O	30'
		UE 8 : Sédiments et paléoenvironnements	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	O	30'
	C	UE 9 : Anglais	3		Voir MCCC LANSAD										
		UE 10 : Synthèses en biologie et en géologie	3		EvC	100	>2	E	1h30	2	E	1h30	1	O	30'
			30												

6	A'	UE 12 : Animal et milieu de vie	3		EvC	100	≥2	A	-	1	E	2h	1	A	30mn
		UE 11 : Physiologie de la nutrition des plantes SVT	3		EvC	100	≥2	E	2x45'	2	E	2x45'	1	O	30'
		UE 13 : Biologie de l'évolution SVT	3		EvC	100	≥2	A	1h30	1	E	1h30	1	O	20'
		UE : Aide à la préparation épreuve de mathématiques	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		UE : Aide à la préparation épreuve de polyvalence	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
	B'	UE 16 : Dynamique de la lithosphère : de la théorie au terrain	6		EvC	100	≥2	O+E+M	-	1	E	1h30	1	O	30'
		UE : Aide à la préparation épreuve de français	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
	C'	UE 18 : Anglais	3		Voir MCCC LANSAD										
		UE libre Aide à la préparation aux oraux du concours de professeur des écoles, options français ou mathématiques	3		EvT		1	QCM/QRO C Moodle	1h30				1	E	1h30
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Pour les UE à évaluation mixte EvC/EvT, il y a conservation en seconde chance des notes de CC, quelle que soit la note.

* : les écrits peuvent prendre la forme d'épreuve Moodle surveillées dans les locaux de l'UCA

Modalités de compensation :

Niveau 3 - Parcours SVT				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A' (Fondamental)	cf. tableaux	18 ects au S5 15 ects et au S6	B/B' Spé. C/C' Transverse	
B/B' (Spécialisation)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 9 ects au S6	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C/C' (Transverse)	cf. tableaux	6 ects au S5 et 6 ects au S6		A/A' Fonda. B/B' Spé.

NIVEAU 3 - AES Parcours Enseigner Professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES														
		UE 1 : Introduction à la politique internationale	6		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	O	15min	
		UE 2 : Transition territoriale et écologique	6		EvT		1	E	3h				1	O	15min	
		UE 3 : Sociologie de la culture et des pratiques culturelles	6		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	O	15min	
	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES														
		UE 1 : Méthode de la note de synthèse	3		EvC		2	E ou A	3h	2	E	3h	1	E	1h	
		UE 2 : Anglais	3		EvC		Min 2	E ou A		Min 2	E		1	E	1h	
	C (au choix)	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES														
		Spécialité "Administration du secteur sanitaire et social"														
		UE 1 : Systèmes de protection sociale	5		EvT		1	E	1h				1	O	15min	
		UE 2 : Projet personnel et professionnel 3	1		EvC		2	O et A		1	M ou O		1	M ou O		
		Spécialité "Développement des territoires"														
		UE 1 : Economie territoriale 1	5		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		UE 2 : Projet personnel et professionnel 3	1		EvC		2	O et A		1	M ou O		1	M ou O		
		Spécialité "Relations internationales"														
		UE 1 : Droit international public 1	5		EvT+EvC	50%/50%	4	E	3h	2	E	3h	1	E	1h	
		UE 2 : Projet personnel et professionnel 3	1		EvC		2	O et A		1	M ou O		1	M ou O		
			30													
	A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES														
		UE 1 : Politiques sociales	4		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	O	15min	
		UE 2 : Economie internationale	3		EvT		1	E ou A	1h				1	E	1h	
		UE 3 : Politiques de l'UE	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h	

6	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES													
		UE 1 : Anglais	3		EvC		Min 2	E ou A		Min 2	E*		1	E	1h
		UE 2 : Comptabilité	4		EvT+EvC	50%/50%	3	E ou A	3h	1	E	3h	1	E	1h
		Au choix :													
		UE 3 : Anglais de spécialité **	3		EvC		2	E et O ou A	1h				2	E et O	1h
		UE 4 : Droit américain **	3		EvC		2	E et O ou A	1h				1	E ou O	1h
		UE 5 : Droit du travail 1 (S5)	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 6 : Engagement associatif avec l'AFEV	3		EvC		2	M ou O					1	M ou O	
		UE 7 : Economie territoriale 2 (selon Bloc C)**	3		EvC		2	E	1h	1	M		1	O	15min
		UE 8 : Négociations internationales (selon Bloc C)	3		EvC		2	E et O		1	O	15 min	1	O	15 min
		UE 9 : Politique comparée	3		EvT		1	E	1h				1	O	15min
		UE 10 : Politiques territoriales durables (selon Bloc C)	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 11 : Engagement associatif Ecole de droit	3		EvT		1	M					1	M		
	C	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES													
		Spécialité "Enseignement"													
UE 1 : Aide à la préparation épreuve de français		3		EvC					1	E**	30mn	1	E**	30mn	
UE 2 : Aide à la préparation épreuve de mathématiques		3		EvC					1	E**	30mn	1	E**	30mn	
UE 3 : Aide à la préparation épreuve de polyvalence		3		EvC					1	E**	30mn	1	E**	30mn	
	UE 4 : Aide à la préparation aux oraux du concours de professeur des écoles, option mathématique ou option français	1		EvT		1	QCM/QROC Moodle	1h30				1	E	1h30	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Attention, En méthodologie de la note de synthèse, au S5, les étudiants RSE doivent réaliser les 2 évaluations de contrôle continu pour lesquelles ils seront convoqués. Il n'y a pas d'EvT.

A** : Devoir maison

** : Effectifs limités

E* : En anglais, les étudiants RSE doivent réaliser les évaluations en distanciel, pendant le semestre. Il n'y a pas d'EvT.

E** : les écrits peuvent prendre la forme d'épreuve Moodle surveillées dans les locaux de l'UCA

Attention - DU Droit américain: les étudiants en mobilité internationale dans une université partenaire proposant des cours en anglais sont évalués "en ligne".

NIVEAU 3 - STAPS : Education et Motricité parcours Enseigner, professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

15 ou 18 selon l'option choisie

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des e			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 51 : Sciences de l'intervention	6												
		EC 511 : L'intervention éducative en Sport et EPS : Théories, méthodes et résultats de recherche		1,5	EvT		1	O 40% + E 60%	2h				1	E	2h
		EC 512 : Méthodologie de l'expression écrite et orale		0,5	EVT		1	E	3h				1	E	3h
		UE 52 : Analyse de l'activité de l'élève en relation avec les apprentissages dans les APSA	3												
		EC 521 : Analyse de l'activité de l'élève en relation avec les apprentissages dans les APSA		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	B	UE 53 : Enseignements spécifiques complémentaires	6												
		EC 531 : Biomécanique du geste sportif		0,66	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 532 : Adaptations Physiologiques à l'exercice		0,66	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC 533 : Analyse socio-historique du système éducatif		0,66	EvT		1	E	3h				1	E	3h
		UE 54 : Enseignements techniques et technologiques	6												
		EC 541 : Théorie Natation		0,42	EvT		2	E ou O 40% + E 60%	2h				1	E	2h
		EC 542 : Théorie des sports collectifs de grand terrain		0,42	EvT		2	O ou E 40% + E 60%	2h				1	E	2h
		EC 543 : Théorie Activités artistiques		0,42	EvT		2	E ou O 40% + E 60%	2h				1	E	2h
		EC 544 : Pratique Natation		0,25	EvC	100%	2	TP	2h	1	TP	2h	1	TP	2h
		EC 545 : Pratique Sports collectifs de grand terrain		0,25	EvC	100%	2	TP	2h	1	TP	2h	1	TP	2h
		EC 546 : Pratique activités artistiques		0,25	EvC	100%	2	TP	2h	1	TP	2h	1	TP	2h

C	UE 55 : Enseignements professionnels optionnels	3												
	Option activités physiques et sportives et éducation du jeune enfant		1	EvT		1	M ou TP					1	M	
	Option Danse			EvC	100%	2	M + TP		1	M		1	M	
	Option Tennis			EvC	100%	2	TP + M		1	M		1	M	
	Option Ergonomie			EvT		1	M					1	M	
	Option Sauvetage aquatique			EvC	100%	2	TP + A	2h	1	E	2h	1	E	2h
	UE 56 : Préprofessionnalisation	3												
	Stage 50h d'observation et d'intervention éducative en milieu scolaire - premier degré : stage massé 25h sem 42 puis 25h	Validation sur attestation de stage												
	Accompagnement de stage		1	EvT		1	M					1	M	
	UE 57 : Langue vivante	3												
	EC 571 : Anglais		1	EvC	100%	2	O+E		2	O+E		2	O+E	
		30												
6	UE 61 : Enseignements scientifiques spécifiques à la mention	6												
	EC 611 : L'intervention éducative en Sport et EPS : Ancrages épistémologiques et théoriques		1,5	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	EC 612 : Méthodologie de l'expression écrite et orale		0,5	EvC	100%	2	E + A		1	E ou A		1	E	1h30
	UE 62 : Histoire des pratiques corporelles dans le système éducatif au XX^e siècle	3												
	EC 621 : Histoire des pratiques corporelles dans le système éducatif au XX ^e siècle		1	EvT		1	E	3h				1	E	3h
	UE : Aide à la préparation épreuve de français	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
	UE 64 : Enseignements théoriques techniques et technologiques	6												
	EC 641 : Théorie Sports de combat		0,75	EvT		2	O ou E 40% + E 60%	2h	1	E	2h	1	E	2h
	EC 642 : Théorie Activités gymniques		0,75	EvT		1	E ou O 40% + E 60%	2h				1	E	2h
	EC 643 : Pratique Lutte		0,25	EvC	100%	2	TP	2h	1	TP	2h	1	TP	2h
	EC 644 : Pratique activités gymniques		0,25	EvC	100%	2	TP	2h	1	TP	2h	1	TP	2h

F	UE : Aide à la préparation épreuve de mathématiques	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
	UE 66 : Formation professionnelle à l'enseignement scolaire de l'EPS	3												
	EC 662 : Analyse réflexive sur sa pratique d'enseignant		1	EvC	100%	2	O ou M		1	E	2h	1	E	2h
	UE libre Aide à la préparation aux oraux du concours de professeur des écoles, option français ou mathématiques	3		EvT		1	QCM/QROC Moodle	1h30				1	E	1h30
	UE : Aide à la préparation épreuve de polyvalence	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

* Les écrits peuvent prendre la forme d'épreuve Moodle surveillées dans les locaux de l'UCA

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Modalités de compensation :

Niveau 3 - mention Education et Motricité				
Intitulé des blocs de compensation	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	9	X avec D		
B	12	X avec E		
C	9	X avec F		
D	9	X avec A		
E	9	X avec B		
F	12	X avec C		

NIVEAU 3 - Psychologie parcours Enseigner, professorat des écoles

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 : Psychologie sociale 5	3													
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvC1	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00	
					EvC2	50%	1	E	1h00							
		UE à choix : (UE2 ou UE3)	3													
		UE 2 : Sociologie de l'éducation														
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvC1	50%	1	E	2h00	1	E	2h00	1	E	2h00	
					EvC2	50%	1	E	2h00							
		OU														
		UE 3 : Cognition sociale														
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 4 : Méthodes 5	6													
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn	1	E	1h30	1	E	1h30	
		EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvC1	50%	1	E	1h00							
					EvC2	50%	1	E	1h00							
		UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2	6													
		EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
		EC 2 : Cognition, cerveau et comportement		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
	B	UE 6 : Psychologie clinique 5	3													
		EC 1 : Psychologie clinique 5		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
		UE 7 : Psychologie du développement 4	3													
		EC 1 : Psychologie du développement 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	C	UE 8 : TER 1	3													
		EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00	
					EvT	70%	1	M+O		1	M+O					
		UE 9 : Langue vivante 4	3													
		EC 1 : Anglais 4			cf. MCCC du SCLV											
		30														

6	D	UE 10 : Psychologie sociale 6	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvC1	40%	1	O	10mn	1	E	30mn	1	E	30mn
					EvC2	60%	1	E	30mn						
		UE : Aide à la préparation épreuve de français	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3	6												
		EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
	E	UE : Aide à la préparation épreuve de mathématiques	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		UE : Aide à la préparation épreuve de polyvalence	3		EvC					1	E*	30 mn	1	E*	30 mn
		UE libre Aide à la préparation aux oraux du concours de professeur des écoles, options français ou mathématiques	3		EvT		1	QCM/QROC Moodle	1h30				1	E	1h30
	F	UE 14 : TER 2	3												
		EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00
					EvT	70%	1	M		1	M				
		UE 15 : Langue vivante 5	3												
		EC 1 : Anglais 5		cf. MCCC du SCLV											
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser ds les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne

N3 S5 - UE8 EC1 : nature des épreuves "M+O" : Remise de l'intro d'un projet de recherche avec références biblio, puis présentation orale en 180 secondes de ce projet

N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "O" : oral via teams

N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre

N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : remise d'un document (TER complet)

* : les écrits peuvent prendre la forme d'épreuve Moodle surveillées dans les locaux de l'UCA

Modalités de compensation : compensation intégrale